

Arrêt possible des autobus demain

par Pierre-Paul NOREAU

Les usagers du transport en commun de la région de Québec pourraient être privés de leur service d'autobus dès demain matin. Un ultimatum concernant le port obligatoire de l'uniforme par les chauffeurs à partir de demain a effectivement été lancé hier par les autorités de la Commission de

transport de la Communauté urbaine (CTCUQ) au syndicat. Invoquant pour justifier la manœuvre que "la CTCUQ, via ses officiers responsables, n'est plus en mesure de garantir à la population que le conducteur d'un autobus est un chauffeur dûment autorisé", la commission a décidé "de ne plus tolérer que les usagers soient transportés dans des autobus conduits

par des personnes qui ne s'affichent pas publiquement comme des chauffeurs d'autobus en ne portant pas l'uniforme réglementaire". Les explications fournies ce matin par le président de la CTCUQ, M. Léonce Bouchard, au sujet du communiqué transmis aux médias à 23h01 hier soir, ont été les suivantes.

"Le mouvement de refus de porter l'uniforme a pris de l'ampleur au cours des derniers jours au point de toucher près de la totalité des chauffeurs. Il est devenu à ce moment impossible pour nos inspecteurs de contrôler qui exactement est au volant de nos véhicules. Par ailleurs un incident survenu la semaine dernière, alors qu'un jeune homme a tenté de

démarrer avec un autobus contenant des passagers, nous prouve qu'il faut faire observer le port de l'uniforme pour assurer la sécurité de nos usagers."

Suspension de service...

Cette prise de position risque d'avoir des conséquences graves sur la poursuite des négociations

avec le syndicat. Le président Léonce Bouchard ne cache pas que la Commission de transport sera obligée de suspendre le service advenant que les chauffeurs ne se conforment pas aux directives patronales sur le port de l'uniforme. "On ne peut toutefois pas parler de lock-out puisqu'un lock-out

Voir A-2, AUTOBUS

jouez au **bingo SOLEIL**
35 000\$ à gagner

LE SOLEIL

dépôts garantis **13^{3/4}**
FIDUCIE PRÊT ET REVENU
692-1221 626-1221

86e année, no 235
114 pages 6 cahiers

QUÉBEC, MARDI 5 OCTOBRE 1982

• Livraison à domicile (6 jours) \$2.00 •
Iles de la Madeleine-Gaspé-Percé-Abitibi 50¢ Québec 30¢

Dans la construction en 1983

Un gel salarial réclamé par les entrepreneurs

par Pierre PELCHAT

La politique salariale du gouvernement du Québec pour ses 300,000 employés des secteurs public

et parapublic commence à avoir des effets d'entraînement dans le secteur privé. En effet, l'Association des en-

trepreneurs en construction du Québec (AECQ) vient de demander au gouvernement Lévesque la réouverture du décret de la construction et

l'imposition d'un gel des salaires des 90,000 ouvriers du bâtiment en 1983. Plus précisément, l'association, qui regroupe tous les intervenants

patronaux de la construction, demande au gouvernement Lévesque d'annuler l'augmentation de 10 pour 100 prévue pour le 1er mai 1983 malgré le récent décret vieux de quelque

mois. Pour justifier cette demande, les entrepreneurs s'appuient sur les politiques salariales d'Ottawa et de Québec qui ont été rendues publiques dans les dernières semaines. Le gouvernement fédéral limite les augmentations à ses fonctionnaires à 6 et 5 pour 100 pour les deux prochaines années alors qu'à Québec, c'est le gel total qui est proposé pour 1983 avec une augmentation de 5 pour 100 l'année suivante.

L'AECQ est d'accord avec la politique du "6-5" d'Ottawa et souligne "qu'elle aurait même dû prévoir un gel total des salaires". Au gouvernement québécois, on suggère d'étendre le gel des salaires à tous les employés du secteur privé. "Une telle politique devrait dépasser les cadres du fonctionnarisme", affirme l'association patronale.

Inflation et relance

Selon le président de l'AECQ, M. Claude Chagnon, une telle mesure permettrait de combattre l'inflation et de relancer l'économie. "C'est bien beau avoir des salaires mais si on n'a pas d'ouvrage, on n'est pas plus avancé", a-t-il commenté, hier, au SOLEIL.

M. Chagnon a également affirmé que "l'industrie de la construction était vraiment malade", et qu'il fallait trouver des moyens pour relancer l'économie. Il a noté que le chiffre d'affaires dans la construction avait baissé à \$9 milliards en 1981 par rapport à \$10 milliards qu'il était en 1976. Le nombre d'heures travaillées a chuté de 135 millions à 95 millions durant cette période.

Il s'est dit d'avis que "tout le monde devra faire des sacrifices. Peut-être qu'avec ça, l'inflation va baisser et l'économie va reprendre". Il s'est réjoui de l'acceptation par le Syndicat des fonctionnaires provinciaux de la proposition de gel des salaires pour 1983 et a souhaité que cet exemple soit appliqué dans le secteur privé.

D'autre part, M. Chagnon a déclaré que la détérioration plus prononcée de l'économie au cours des derniers mois justifiait la demande de gel des salaires malgré les offres initiales du printemps dernier de majorer les salaires des travailleurs de la construction de l'ordre de 10 pour 100 par année. Par la suite, les membres de

Voir page A-2, GEL

Autre nouvelle, C-8

c'est arrivé ce MATIN



Les nageuses canadiennes Kathy Bald et Anne Ottenbrite.

Le Canada reste dans la course aux médailles

BRISBANE (d'après CP) — La performance inattendue d'une nageuse d'Ottawa et l'excellente tenue d'un tireur de Fonthill ont permis, aujourd'hui, au Canada de demeurer dans la course aux médailles d'or aux Jeux du Commonwealth, en Australie.

Kathy Bald a remporté la médaille d'or dans la compétition du 100 mètres à la nage pour dames. Elle a devancé sa rivale, Anne Ottenbrite, de Whitby, Ontario, qui a remporté la médaille d'argent.

La deuxième médaille d'or de la journée, pour le Canada, a été remportée par Thomas Gunn au tir au pistolet libre. Guinn a obtenu 553 points, soit 10 de plus que l'Anglais Geoffrey Robinson, et 13 de plus que l'Australien Philipp Adams.

Le Canada a également obtenu des médailles d'argent remportées par Dave Steen, de Toronto (decathlon), et Roger Lemay, de Boisbriand, Québec (tir à l'arc). L'épouse de ce dernier, Lucille, a terminé troisième dans le tir à l'arc chez les dames, pour obtenir une médaille de bronze. Rose-Marie Hauch, de Cherterville, Ontario (tir), et le levedeur de poids Mario Leblanc, de Sherbrooke, ont aussi obtenu des médailles de bronze.

Dans le nombre des médailles d'or, l'Angleterre et l'Australie sont maintenant sur un pied d'égalité avec 20, et le Canada en a obtenu 10.

Autres résultats, page C-4

La princesse Anne attend son troisième enfant

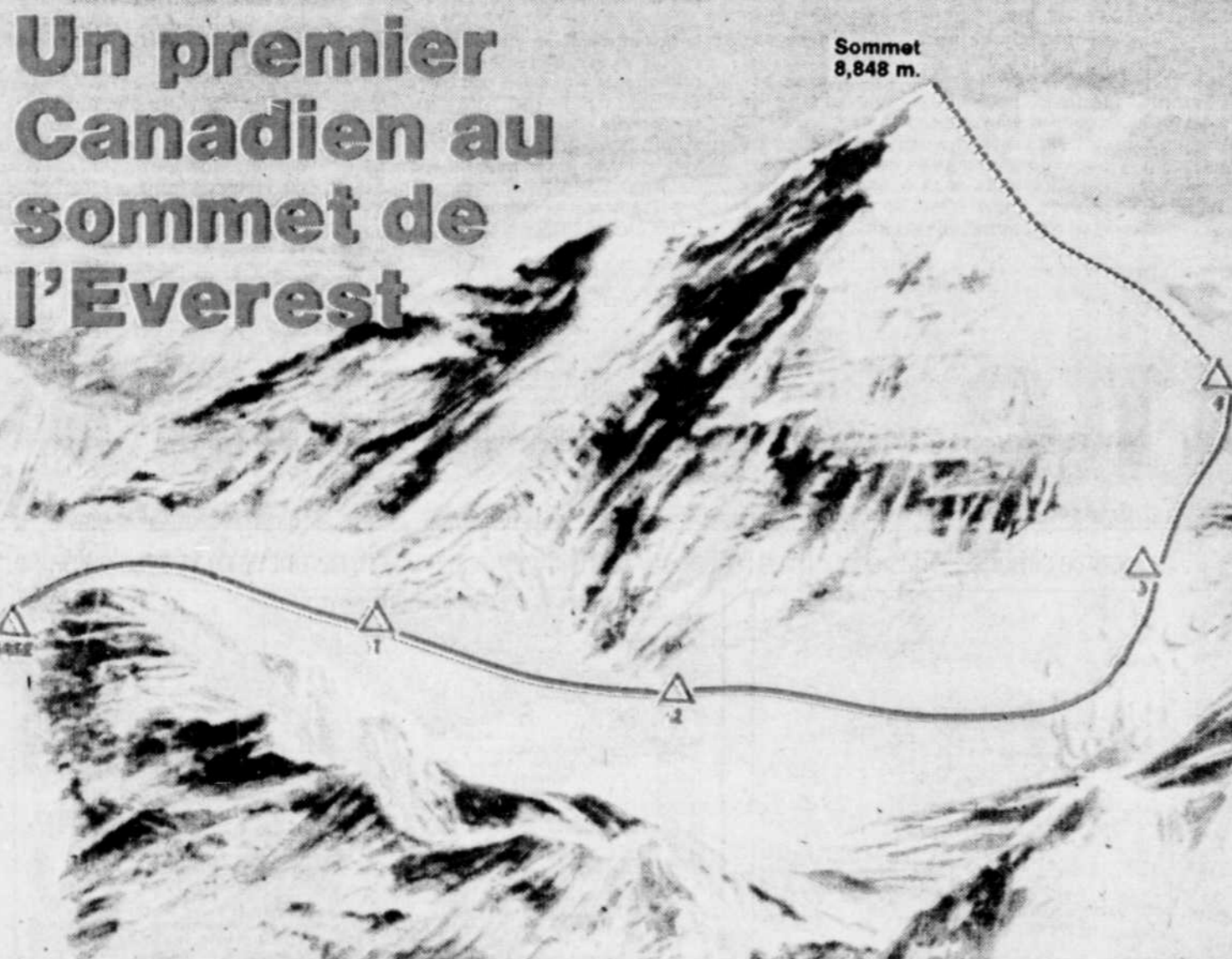
LONURES (AP) — La princesse Anne et le capitaine Mark Phillips attendent un troisième enfant, qui devrait naître début mai, a affirmé, aujourd'hui, le chroniqueur mondain du quotidien britannique "Daily Mail".

Selon Nigel Dempster, le couple princier a "toujours désiré un troisième enfant, et un de leurs proches m'a dit que peu leur importe que ce soit une fille ou un garçon".

Anne et Mark Phillips, dont on disait depuis quelques mois qu'ils ne s'entendaient plus, ont un fils de quatre ans, Peter, et une fille d'un an et demi, Zara.

La police recherche un ange!

Les policiers de la ville de Québec ont été avertis, ce matin, avant de partir en patrouille, de garder l'oeil ouvert au cas où ils apercevraient un... ange. Trêve de plaisanterie, une plainte de vol a bel et bien été déposée à la centrale concernant un méfait commis sur un lot de la rue Saint-Eugène au cimetière Saint-Charles. Ce sont des parents qui ont constaté l'absence d'une statue haute de quatre pieds et représentant un ange, une oeuvre estimée à environ \$5,000. On ne sait pas quand le vol a été commis.



Le trait indique le trajet parcouru pour atteindre le sommet du Mont Everest.



UPC

Trente minutes sur le "toit du monde"

KATMANDOU (PC, AFP et AP) — C'est avec le cri victorieux de "Nous avons réussi" que le Canadien Laurie Skreslet, 32 ans, accompagné de deux sherpas tibétains, a atteint le toit du monde à 23h50, heure de Montréal, hier soir. Originaire de Calgary, Skreslet était considéré comme le plus apte physiquement à effectuer la montée par le leader de l'expédition, Bill March.

C'est par le col sud, le même chemin qu'avait emprunté sir Edmund Hillary en 1953, que l'expédition canadienne a atteint le sommet du mont Everest qui culmine à 8,848 mètres.

Skreslet et ses deux guides

étaient munis de bonbonnes à oxygène qui devaient leur permettre de respirer 16 heures sans souffrir de l'air raréfié à cette haute altitude. Ils ont atteint le sommet après une difficile montée en un temps record de cinq heures et 15 minutes depuis le quatrième et dernier camp de base établi, hier, à la passe sud.

Un avion népalais a pu prendre une photo des drapeaux canadiens et népalais flottant sur l'Everest. L'expédition n'a pu cependant filmer comme prévu à cause du froid qui a empêché les caméras vidéo de fonctionner. Laurie Skreslet est le premier

Canadien à atteindre le sommet de l'Everest.

Les trois hommes sont demeurés une demi-heure sur le "toit du monde" avant d'entreprendre la descente pour regagner le camp IV.

L'équipe formée pour attaquer le sommet a quitté le dernier camp de base à 04h15 locales, et a atteint le sommet à 09h30.

Les alpinistes victorieux ont regagné le camp de base, installé à la passe du sud, à 7,987 mètres, à 12h30 aujourd'hui, a indiqué le porte-parole de l'expédition.

Problèmes

L'expédition canadienne a

connu de nombreux problèmes, avec deux accidents mortels et l'abandon de certains de ses membres.

Le groupe initial de 15 membres a été réduit à huit, avec la mort, le 2 septembre, de George Blair Griffiths, un photographe, et l'abandon, pour raison de santé notamment, de sept autres participants.

Trois sherpas ont trouvé la mort alors qu'ils travaillaient sur un mur de glace et un membre de l'équipe a disparu dans une avalanche.

Voir page A-2, EVEREST

Giasson: ce coeur de 15 ans a changé ma vie

par Guy DUBE

"C'est un miracle! Pour moi, c'est extraordinaire. Mon nouveau coeur a changé terriblement ma vie, c'est incroyable."

Depuis plusieurs mois, Michel Giasson, un citoyen de Sillery bien connu dans le milieu des assurances, ne pouvait monter une marche ou faire dix pas sans être essoufflé. Un virus contracté aux États-Unis l'avait condamné. Depuis le 27 juin dernier, il était confiné, à l'âge de 40 ans, à rester presque immobile dans un lit de l'hôpital Laval de Sainte-Foy.

Son seul espoir de survie: un nouveau coeur. Le 15 septembre dernier, presque inconscient, il est transféré à l'hôpital Notre-Dame de Montréal où une éminente équipe de cardiologues et de spécialistes

lui greffe le coeur d'une personne de 15 ans, qui, quatre heures plus tôt, avait été victime d'un accident de la route dans l'Etat du Delaware, aux États-Unis.

Hier, 19 jours après la délicate transplantation cardiaque, je m'attendais à ce que ce soit une infirmière ou un médecin qui répondrait au téléphone installé dans la chambre de M. Giasson; mais c'est Michel Giasson lui-même qui a répondu, avec un "oui, bonjour!" plein d'entrain.

Qualifiant de "gros succès" l'opération dont il a été l'objet, le fondateur de la Chaire en assurances de l'université Laval a indiqué qu'il consacrait tout son temps actuellement à la réhabilitation physique de son corps. "Je réapprends à marcher et je fais

des exercices de respiration", a-t-il précisé, ajoutant qu'il avait perdu 60 livres depuis son hospitalisation le 27 juin dernier. Après trois mois dans un lit, il faut réapprendre à marcher.

A compter d'aujourd'hui, M. Giasson devait enfourcher une bicyclette à exercices, ce qu'il n'aurait jamais pensé pouvoir refaire, il n'y a pas si longtemps.

Tout en mangeant ce qu'il veut, l'actuaire de Sillery, qui, l'an dernier, préparait un doctorat en assurances à l'université de Philadelphie, continuera sa réhabilitation jusqu'à la fin du mois, date à laquelle il pourra enfin retourner dans sa demeure et recommencer une vie normale.

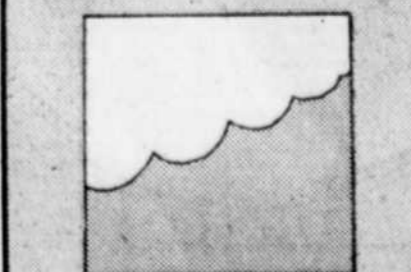
Voir page A-2, GIASSON



M. Michel GIASSON

Sommaire

Arts et spectacles	D-6 à D-16
Bandes dessinées	B-5 à B-7
Bridge	D-14
Décès	D-15
Economie-finance	D-17
Editorial	D-1 à D-5
Feuilleton	A-10
Horoscope	B-7
Information régionale	D-16
Loteries	A-6 à A-8
Monde	A-2
Mot mystère	Cahier B
Mots croisés	D-6
Où aller à Québec	D-15
Page des lecteurs	B-7
Page documentaire	A-11
Patron	A-9
Sport	D-16
Télévision	C-1 à C-6
	B-6



Demain, le ciel sera de nouveau variable. Maximum: 15; et minimum: 5.

détails, page D-6



EVEREST (Suite de la première page)

Le succès était toutefois en vue hier, lorsque le quatrième et dernier camp de base fut atteint, avec l'aide de 11 sherpas.

Deux autres alpinistes canadiens, Lloyd Gallagher, 44 ans, et Dave Read, 34 ans, faisaient partie de l'équipe formée pour attaquer le sommet, mais durent redescendre, épuisés, après avoir atteint l'altitude de 7,621 mètres.

Le dirigeant de l'expédition était Bill March, un alpiniste canadien vétéran.

L'Amphiglace sera l'objet d'un référendum

Le sort de l'Amphiglace de l'Annie-Lorette se jouera le dimanche 14 novembre lors d'un référendum sur le règlement d'emprunt de \$500,000, nécessaire pour rendre le toit conforme aux exigences du ministère du Travail.

Hier soir, le conseil municipal a dû se résigner à tenir un référendum à la suite de l'opposition au règlement manifestée par plus de 500 propriétaires.

Entre-temps, demain soir à 19h, le maire Marcel Pageau et des membres de l'Association des "payeurs de taxes" sur le financement des travaux.

Le président de l'association, M. Emile Loranger, suggère un programme en quatre points: d'abord, une campagne de souscriptions avec un objectif de \$50,000; l'imposition d'une taxe sur la valeur foncière, équivalant à \$10, sur une période de cinq ans; l'augmentation du coût de location aux utilisateurs, avec un rajustement des coûts et un effort de compression des dépenses à même le budget de la municipalité.

Appel d'un ex-policier rejeté

SHAWINIGAN (PC) — La cour d'appel, à l'unanimité des trois juges, a rejeté l'appel de l'ex-policier Denis Leclerc, de la sûreté municipale de Trois-Rivières, et a maintenu la sentence de 13 années d'emprisonnement qui lui avait été infligée en juillet 1981, pour tentative de meurtre.

Leclerc en appelait autant sur le fond du procès que sur sa sentence.

GIASSON

(Suite de la première page)

A la question "Quel âge avez-vous?", Michel Giasson répond maintenant "15 ans!".

Rappelons que le directeur de l'Institut de Montréal, le Dr Régis Beaudet, ainsi que son équipe médicale, fondent beaucoup d'espoir sur un nouveau médicament antirejet appelé "cyclosporine", médicament qui a été administré à M. Giasson. Selon eux, les chances de non-rejet avec la "cyclosporine" sont de 90 pour 100 pour la première année et de 70 à 80 pour 100 pour les cinq années subséquentes.

Le 4 juillet dernier, l'équipe du Dr Beaudet avait réalisé la première transplantation cardiaque pratiquée à Montréal depuis 13 ans. Depuis le "transplanté" est retourné chez lui, vaque à ses occupations quotidiennes et est en excellente santé.

GEL (Suite de la première page)

L'AECQ avaient renversé la position défendue par leur exécutif et avaient exigé par la suite le gel des salaires. Le gouvernement avait maintenu par décret l'entente de principe intervenue entre les syndicats et l'AECQ sur la base des premières offres patronales.

La demande de réouverture et de gel des salaires a été accueillie au gouvernement et on attend maintenant de connaître sa réaction.

LE SOLEIL
SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
647-3333 Lundi au vendredi: 9h30 à 19h30
Samedi: 9h00 à 13h00

REDACTION
647-3394 du lundi au vendredi de 9h à 19h30
647-3233 à partir de 19h30 et en fin de semaine

RENSEIGNEMENTS: 647-3233

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

LA QUOTIDIENNE
(tirage de lundi)
5-7-5-0
Numéro Boni:
954793
Informations: 643-8990

le mot du jour

Coquetterie

L'emploi de termes puisés dans des langues étrangères fait connaître, mais il faut les écrire correctement. Pour désigner "et le reste", on écrit: etcetera. L'expression latine s'écrit en deux mots (et cetera ou et caetera).

Pierre BELLEAU

Thériault a triomphé par 174 votes

par Jean Didier FESSOU

BAIE-COMEAU — C'est par 174 voix que M. Thériault a battu M. Henry Leonard dimanche, comptage officiel effectué sous la responsabilité de Me Gabriel-Yvan Gagnon.

Et, toujours à la lecture de ces chiffres, c'est dans le secteur de Baie-Comeau et non à Hauterive que M. Henry Leonard a perdu les voix qui lui manquaient.

En effet, c'est par 6,514 contre 6,340 que M. Roger Thériault a défait son adversaire. Ventilé entre les secteurs électoraux, ces chiffres se lisent ainsi: M. Roger Thériault a obtenu 5,709 voix à Hauterive et 805 voix à Baie-Comeau tandis que M. Henry Leonard est allé chercher 627 voix à Hauterive et 5,713 voix à Baie-Comeau.

Ce qui signifie que l'électorat plus nombreux de Hauterive a accordé moins de voix à M. Thériault que celui de Baie-Comeau à M. Leonard.

Donc M. Thériault doit son élection aux voix plus nombreuses qu'il a recueillies à Baie-Comeau que son adversaire à Hauterive.

Des comptages officiels il apparaît aussi que le Nouveau Parti municipal de M. Roger Thériault a recueilli 5,142 voix contre 3,649 voix pour le Parti de l'Alliance de M. Henry Leonard.

Soit une différence de 1,493 voix à l'avantage du premier. Ou, encore, 4,588 voix à Hauterive et 554 voix à Baie-Comeau pour le premier contre

644 voix à Hauterive et 3,005 voix à Baie-Comeau pour le second.

Quant aux candidats indépendants à l'échevinage, ils ont recueilli en tout 2,234 voix dont 1,059 à Hauterive et 1,175 à Baie-Comeau.

Ce sont Me Shirley Murphy avec 796 voix et Mme Louise Camiré avec 677 voix qui ont fait les meilleurs scores chez les candidats indépendants à l'échevinage.

A noter que Mme Louise Camiré, à Baie-Comeau, a été défaite seulement par une voix par son adversaire du parti de l'Alliance, M. Jean-Paul Montigny. Elle entend demander un recomptage judiciaire.

Dans une déclaration à la presse, hier, M. Roger Thériault a déclaré qu'il allait dès maintenant s'attaquer à la préparation d'un budget pour la nouvelle municipalité de Baie-Comeau.

Et, à cause des échéanciers serrés qu'oblige la loi 37 pour ce faire, il entend demander un délai supplémentaire au gouvernement du Québec.

M. Roger Thériault n'a pas écarté l'idée d'établir une coalition avec les quatre conseillers du Parti de l'Al-

liance qui siègeront sur le conseil municipal et qui, à toutes fins utiles, représenteront une forme d'opposition.

M. Roger Thériault a aussi admis

que quelque 500 électeurs de Baie-Comeau n'ont pu se prévaloir de leur droit de vote, dimanche, parce que les listes électorales n'avaient pas été révisées.

Le nouveau maire de Baie-Comeau ne doit rien à aucun parti

par Bernard RACINE

QUEBEC (PC) — Le nouveau maire de "Baie-Comeau" M. Roger Thériault a déclaré au lendemain de son élection qu'il n'avait de dette envers aucun parti politique.

M. Thériault, un nouveau venu sur la scène municipale, a été élu dimanche maire de la nouvelle ville de Baie-Comeau par une majorité de 174 voix sur son adversaire le maire sortant de Baie-Comeau M. Henry Leonard.

M. Thériault a admis au cours d'une entrevue à un poste de radio qu'il avait eu "des sympathies du côté des gens du Parti québécois", mais il a affirmé qu'il avait eu aussi "un très fort appui de sympathisants du Parti libéral".

"C'est surtout que nous avons rallié tous les gens qui étaient opposés à l'administration de M. Leonard. Dans ce sens-là, j'ai pas de dette envers personne," a-t-il dit.

M. Thériault est un cadre supérieur de l'Hydro-Québec régional et habite Baie-Comeau depuis sept ans. Il dirige le Nouveau parti municipal

qui a joui de l'appui de l'imposante machine politique de M. Lucien Lesard, ancien ministre du cabinet Lévesque, parrain du projet de loi sur la fusion de Baie-Comeau et de Hauterive et qui est toujours député du comté de Saguenay.

M. Henry Leonard était maire de Baie-Comeau depuis 17 ans et s'était fait connaître à travers la province par la lutte acharnée qu'il a menée contre le projet de loi 37, sur la fusion forcée des villes de Baie-Comeau et de Hauterive.

M. Thériault a déclaré que tout le long de la campagne électorale, il avait eu l'impression "qu'on était encore en plein débat sur la loi 37".

Et la polarisation du vote entre les deux villes "est la preuve que la loi 37 est encore toute fraîche dans l'esprit des gens", a-t-il dit.

Le nouveau conseil municipal, qui se réunira pour la première fois le 18 octobre prochain, sera le conseil de la nouvelle ville du "grand Baie-Comeau", qui comptera 27,000 habitants et qui naîtra officiellement le 1er janvier prochain.

Billets de loterie falsifiés

GRANBY (PC) — Un adolescent de Granby âgé de 13 ans aurait mis au point un système presque parfait de falsification des billets de Trio, le plus récent jeu "à gratter" de Loto-Québec, et aurait "gagné" illégalement une somme indéterminée aux dépens de concessionnaires Loto-Québec de la région.

Le jeune homme aurait découpé et collé sur un autre billet les chiffres qu'il lui fallait pour faire du produit final un billet gagnant. Selon les policiers qui ont découvert le subterfuge, le travail aurait été si bien fait qu'on n'aurait pu détecter la supercherie qu'en palpanant les billets très attentivement.

De l'acide dans des gouttes pour les yeux

RIALTO, Californie (AP) — Une jeune femme de 28 ans a eu les yeux sérieusement brûlés par un collyre contenant de l'acide, qu'elle avait acheté dans un magasin de Rialto.

Carol Sam s'est présentée lundi au centre médical de la ville, se plaignant de violentes brûlures aux yeux après y avoir versé quelques gouttes de "Visine". Un premier examen a rapidement montré que le produit contenait "une dangereuse solution acide", selon la direction de l'hôpital. Des examens complémentaires devaient être pratiqués pour en déterminer la nature.

D'après les médecins, la jeune femme a subi des lésions qui ne devaient cependant pas laisser de séquelles permanentes. Elle devrait retrouver une vision normale après quelques jours de repos.

Plusieurs incidents de ce genre ont déjà été signalés au cours de ces derniers mois dans le sud de la Californie, mais c'est la première fois qu'il revêt une telle gravité.

AUTOBUS (Suite de la première page)

c'est une interruption délibérée de service en cessant d'offrir du travail aux employés. Or ce n'est pas le cas. Pour la Commission, le refus de porter l'uniforme entraînera plutôt une suspension de services par mesure de sécurité tant et aussi longtemps que les chauffeurs n'accepteront pas de revêtir le costume réglementaire. Dans un contexte comme celui qui prévaut actuellement, nous avons jugé qu'il valait mieux ne pas donner de service que de jouer avec la sécurité de nos usagers."

Dans son communiqué, la CTCUQ avise d'ailleurs la population

"d'être à l'écoute des médias pour se tenir informée de l'état des services à partir du 6 octobre 1982", soit demain.

Les autorités de la CTCUQ font par ailleurs valoir que toute persistance du comportement concerté des chauffeurs (lire moyens de pression) au chapitre du port de l'uniforme et du refus d'effectuer du temps supplémentaire "confirmera que le syndicat a déjà décidé de discontinuer l'application de la convention collective et de mettre à exécution sa menace de grève."

à la lingère...
vente d'automne

la mode... la qualité... la garantie simons... des économies réelles sur votre lingerie de maison, durant notre vente d'automne.



vente le couvre-couette 54.95
lit jumeau rég. 70.00

fabriqué par Descamps de France, le couvre-couette 50% coton, 50% polyester est facile d'entretien, protège votre couette, s'installe et s'enlève aisément à la manière d'une housse. un moyen ingénieux de changer le décor de la chambre, illustré ci-contre, motif de petits liens sur fond pervenche.

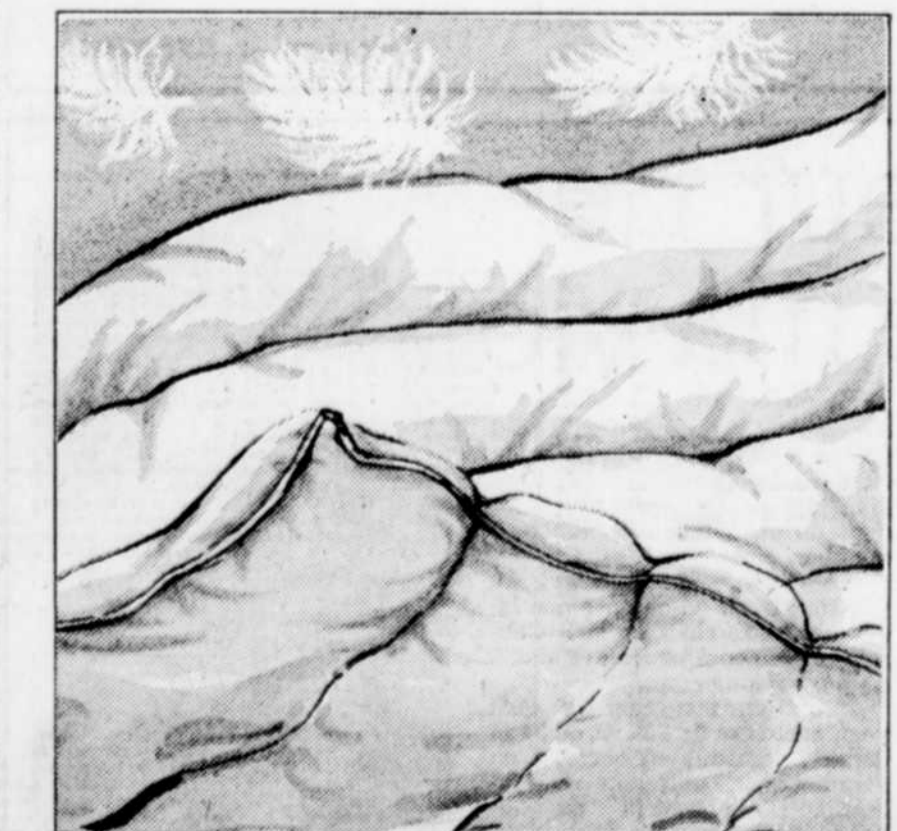
double	rég. 80.00	spécial 64.95
grand	95.00	74.95



vente douillettes réversibles 44.95
lit jumeau rég. 55.00

douillettes de coton et polyester sur les deux surfaces, bien garnies avec bourre 100% polyester, piquées en carré, choisissez la vôtre en marine, vieux rose, vert argenté, os, brun, blanc ou moisson d'or, couvre-oreillers et volants de lit disponibles.

double	rég. 60.00	spécial 49.95
grand	75.00	59.95
très grand	95.00	79.95



vente la couette en duvet 229.95
lit jumeau rég. 280.00 spécial

changez votre mode de sommeil... notre couette en véritable duvet d'oiseaux aquatiques, élimine couvertures et économise l'énergie. pèse 1.7 kg (lit jumeau) et ne glisse pas hors du lit. le véritable duvet est le meilleur isolant que l'on connaisse. enveloppe en batiste, façonnée de 8 parois gardant le duvet bien en place.

double	rég. 340.00	spécial 279.95
grand	400.00	329.95

défilés Mode

LA MAISON RICHAUD LINTEAU et ARLINGTON SPORT

Quoi de mieux que le Paradis terrestre! Dînette bonne chère et spectacle mode voilà ce que vous propose l'EDEN tous les mercredis des 11h30

Un buffet de choix au bas prix de \$5.95 vous est offert

Reservations recommandées

eden (23e étage du Hilton Québec) le paradis à la fin de votre matinée... 647-2411

Hilton International Québec

CHOI

la maison **simons**
place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale

Autre coup dur pour le projet de gare parrainé par Pelletier

par J.-Jacques SAMSON

Une autre épine est enfoncée dans le projet parrainé par le maire de Québec, M. Jean Pelletier, d'une gare intermodale au centre-ville de Québec, surplombée d'un édifice à bureaux de prestige de 350,000 pieds carrés.

Le seul locataire gouvernemental ayant actuellement besoin de très importants espaces à bureaux dans un même édifice, soit la Régie de l'assurance-automobile du Québec (RAAQ) ira de l'avant dès 1983 dans son opération regroupement. La Régie désire louer 250,000 pieds carrés d'espaces à bureaux dans la région immédiate de Québec pour centraliser ses opérations. L'édifice de la gare ne

compte plus dans ses plans, a indiqué la présidente, Mme Claudine Sotiau.

LE SOLEIL annonçait dans sa livraison du 20 août que le Conseil des ministres avait pris la décision en juillet que le projet de gare intermodale devait être scindé et qu'il n'appuierait que le volet "transport". M. Jean Pelletier, de son côté, a toujours soutenu qu'on ne pouvait scinder son projet évalué à \$80 millions.

Le gouvernement refusait toutefois de prendre quelque engagement pour la location d'espaces à bureaux. On soulignait que d'importants espaces à bureaux étaient disponibles déjà dans la région et que le coût de location dans l'édifice "de prestige" de la gare intermodale dépasserait tout

ce qui est actuellement négocié par le gouvernement ou ses organismes, y compris la Place Ville-Marie à Montréal, soit \$247.31 le mètre carré.

Le lendemain, le maire Jean Pelletier affirmait s'appuyer sur des entretiens privés avec le premier ministre pour pouvoir soutenir que "le dossier de la gare intermodale est toujours bien vivant". Selon toutes les informations recueillies depuis, il semble bien que le projet ne vit plus que de la respiration artificielle pratiquée par le maire de Québec.

La présidente de la RAAQ, Mme Claudine Sotiau, et un porte-parole du président du Conseil du trésor ont tous deux confirmé l'émission d'un décret du Conseil du trésor approuvant en principe le regroupement des effectifs de la RAAQ mais "dans le principe de la rationalité des coûts et en tenant compte de la situation de vacances élevées dans les édifices à bureaux de Québec", a précisé Mme Sotiau.

"Pour nous, il s'agissait d'une démarche pour mettre les choses claires vis-à-vis de la gare, ce que cela fit, a ajouté Mme Sotiau. En conséquence, depuis, on progresse dans le dossier de regroupement, ailleurs qu'à la gare."

Une priorité

Selon la présidente de la RAAQ, l'intégration des services de cet organisme doit être réalisée très rapidement. "Pour la fusion de deux organismes aussi séparés que l'ancien Bureau des véhicules automobiles et l'ancienne Régie de l'as-

surance-automobile, c'est sûrement un outil intégrateur puissant, en sus de l'économie qu'on réalise en messageries, en déplacements de personnel, en photocopies et autres." Le conseil d'administration sera donc saisi à nouveau de la question au cours de ses prochaines réunions, a-t-elle indiqué et le processus sera mis en marche en 1983.

LE SOLEIL indiquait aussi le 20 août que l'Atrium à Charlesbourg répondait aux besoins de la Régie de l'assurance-automobile, comme l'avait d'ailleurs lui-même souligné un proche conseiller du ministre des Travaux publics. "C'est une des hypothèses dont la compagnie et un certain nombre d'autres nous ont mentionné la disponibilité", admet Mme Sotiau, refusant de commenter plus avant pour ne pas barrer les pieds du conseil d'administration et du même coup limiter le pouvoir de négociations de la régie avec quelque locuteur que ce soit. Selon Mme Sotiau, une superficie de 250,000 pieds carrés dans un même endroit est nécessaire pour répondre aux besoins actuellement prévus pour 1984.

Un déménagement par la suite dans un nouvel édifice, si la gare intermodale devait être tout de même construite, n'est visiblement pas envisagé, peut-on comprendre, même si Mme Sotiau est très discrète sur la durée du bail recherché.

"Un bail suffisamment long, dit-elle, pour avoir un raisonnable retour sur l'investissement d'aménagement intérieur qu'on doit faire."

Les autos japonaises offrent le meilleur rapport qualité-prix

MONTREAL (PC) — Tout en ne recommandant pas de modèle particulier de voiture 1983, l'Association pour la protection des automobilistes souligne que l'industrie japonaise offre encore cette année les meilleurs valeurs en termes de rapport qualité-prix.

Selon M. Philip Edmonston, président de l'APA, qui procédait à l'évaluation des modèles 1983, au cours d'une conférence de presse tenue hier à Montréal, les automobiles américaines se sont toutefois améliorées, surtout celles à traction, mais pas au point de concurrencer les voitures japonaises quant à la fiabilité et à l'économie.

M. Edmonston a d'ailleurs avoué que les tractions présentent selon lui de sérieux inconvénients, entre autres des pièces qu'il faut remplacer ré-

gulièrement et qui coûtent cher, et une fragilité accrue en cas d'accident, les mécanismes complexes se trouvant la plupart du temps touchés lors de collisions à l'avant.

Mais la véritable suggestion de M. Edmonston demeure d'attendre six mois ou même un an avant de s'acheter une voiture neuve, parce que, souligne-t-il, l'industrie automobile nord-américaine est en période de transition et qu'on ne sait donc pas jusqu'à quel point les modèles mis sur le marché actuellement — et les pièces — sont appelés à changer.

M. Edmonston va plus loin et réitère sa préférence pour l'achat de voitures usagées, puisque l'un des problèmes majeurs des voitures neuves est justement la dépréciation, ce qui modifie le rapport qualité-prix en faveur des automobiles d'occasion.



La pleine lune est en partie responsable de la violence des marées qui ont provoqué des infiltrations inhabituelles sous les quais.

Infiltrations d'eau inusitées sous les quais

D'importantes infiltrations d'eau sous la structure des nouveaux quais aménagés dans le vieux port de Québec risquent de retarder de plusieurs mois l'échéancier de la mise en place de l'agora, cet impressionnant amphithéâtre où l'on espère recevoir jusqu'à 23,000 personnes simultanément lors des cérémonies officielles et manifestations culturelles entourant les fêtes 1534-1984, dans deux ans, à Québec.

Jusqu'à ces problèmes techniques majeurs ont contraint les organisateurs à modifier sensiblement leur échéancier. La "surprise" risque également d'avoir des conséquences fâcheuses au chapitre du budget puisque des mesures extraordinaires devront être prises durant les prochaines semaines afin d'étancher cette nappe d'eau souterraine avant de poursuivre la construction de l'immense amphithéâtre à ciel ouvert comprenant 8,000 places assises et pouvant recevoir 15,000 autres personnes éventuellement.

L'expérience des derniers jours a cependant révélé que ce système est bien insuffisant pour assécher le terrain et permettre la mise en place de la structure de base de l'agora. Il faudra donc augmenter la capacité de pompage de l'ensemble et pour ce faire il faut qu'Hydro-Québec augmente la capacité de la ligne qui approvisionne le chantier.

Selon un responsable d'Hydro-Québec rencontré hier matin sur les lieux, il faudra environ un mois et demi avant que la société d'Etat ait obtenu toutes les autorisations lui permettant d'installer une ligne temporaire de 1,000 kilowatts suffisante pour fournir les 600 volts dont les nouvelles unités de pompage auront besoin pour assécher cette mare. Beaucoup d'utilisateurs du port devront donner leur autorisation au projet.

Il s'agit bien sûr d'un inconvénient majeur comme il en survient sur tous les chantiers de cette importance. Les responsables s'en seraient évidemment passés en raison des coûts additionnels qu'il représente et surtout parce que l'hiver approche et que dans ce type de construction il est important de respecter les calendriers dans un climat comme le nôtre.

Or, il semble que les infiltrations d'eau provenant du fleuve soient beaucoup plus importantes que prévu, à un point tel que le chantier s'en trouve inondé de façon intermittente, tel que ce fut le cas en fin de semaine à la faveur de la pleine lune qui a pro-

voqué une marée très haute accompagnée de vents violents du secteur nord-est. Ces facteurs combinés ont fait grimper la colonne d'eau et inondé le chantier, dit-on.

Les marées

La construction de l'agora en face de l'édifice des douanes que l'on est actuellement à restaurer dans le vieux port a été confiée à la compagnie KOMO Construction.

Etant donné que la structure s'enfonce à plus de trois mètres en dessous du niveau du sol, "on s'attendait à rencontrer un peu d'eau", a expliqué hier matin M. Fernand Deschesnes, le responsable du chantier au SOLEIL.

Or, il semble que les infiltrations d'eau provenant du fleuve soient beaucoup plus importantes que prévu, à un point tel que le chantier s'en trouve inondé de façon intermittente, tel que ce fut le cas en fin de semaine à la faveur de la pleine lune qui a pro-

voqué une marée très haute accompagnée de vents violents du secteur nord-est. Ces facteurs combinés ont fait grimper la colonne d'eau et inondé le chantier, dit-on.

Les marées

La construction de l'agora en face de l'édifice des douanes que l'on est actuellement à restaurer dans le vieux port a été confiée à la compagnie KOMO Construction.

Etant donné que la structure s'enfonce à plus de trois mètres en dessous du niveau du sol, "on s'attendait à rencontrer un peu d'eau", a expliqué hier matin M. Fernand Deschesnes, le responsable du chantier au SOLEIL.

Or, il semble que les infiltrations d'eau provenant du fleuve soient beaucoup plus importantes que prévu, à un point tel que le chantier s'en trouve inondé de façon intermittente, tel que ce fut le cas en fin de semaine à la faveur de la pleine lune qui a pro-

voqué une marée très haute accompagnée de vents violents du secteur nord-est. Ces facteurs combinés ont fait grimper la colonne d'eau et inondé le chantier, dit-on.

Les marées

La construction de l'agora en face de l'édifice des douanes que l'on est actuellement à restaurer dans le vieux port a été confiée à la compagnie KOMO Construction.

Etant donné que la structure s'enfonce à plus de trois mètres en dessous du niveau du sol, "on s'attendait à rencontrer un peu d'eau", a expliqué hier matin M. Fernand Deschesnes, le responsable du chantier au SOLEIL.

Or, il semble que les infiltrations d'eau provenant du fleuve soient beaucoup plus importantes que prévu, à un point tel que le chantier s'en trouve inondé de façon intermittente, tel que ce fut le cas en fin de semaine à la faveur de la pleine lune qui a pro-



Heureux gagnants
Dan Mangan, de Guelph en Ontario, et son épouse Georgina, ont doublé de quoi se réjouir. Ils ont non seulement gagné \$2,226,750.80 à la Loto 6/49, mais ils sont ainsi devenus les gagnants du plus fort montant jamais attribué par ce type de jeu. C'est en pigeant les chiffres au hasard dans un chapeau que M. Mangan a pu composer le numéro qui l'a rendu millionnaire.

Acquitté d'un meurtre commis en 1975 Jean-Jacques Pabiou aura vécu sept ans au ban de la société

par Louise LEMIEUX

Durant sept ans, Jean-Jacques Pabiou, acquitté samedi soir du meurtre de Christiane Ginas-Lenain, a vécu au ban de la société.

"J'ai perdu sept ans de ma vie... Depuis samedi soir, je renais. Mais renaitre à 46 ans, ce n'est pas si facile", avoue Jean-Jacques Pabiou, encore sous l'émotion des deux dernières semaines passées au palais de justice de Québec.

La mort de Christiane Ginas-Lenain, trouvée noyée dans la baignoire de son logement à Sillery, remonte au 27 novembre 1975. Dans un premier procès, en janvier 1979, Jean-Jacques Pabiou est reconnu coupable du meurtre sans préméditation de sa maîtresse. Après un mois d'emprisonnement, il est libéré sous cautionnement. En avril 1982, un jugement de la cour d'appel annule la condamnation et ordonne un nouveau procès. Cette fois, Jean-Jacques Pabiou est acquitté. Il refuse néanmoins d'être photographié.

Un arrière-goût amer

Sept ans à traîner le poids d'une erreur judiciaire. Une perte sèche dans la vie d'un homme.

"Je suis devenu très méfiant", confie M. Pabiou. "Savez-vous", poursuit-il, "que depuis sept ans, je ne circule plus jamais seul? J'ai besoin d'un témoin au cas où on m'accuserait d'autre chose?"

Etre accusé de meurtre, même sans être reconnu coupable, c'est être mis au ban de la société. "Des gens vous côtoient pendant des mois. Soudain on apprend que vous avez été accusé de meurtre... Alors, on vous claque la porte au nez", se rappelle M. Pabiou.

Instructeur en pilotage d'avion, Pabiou a ainsi perdu de nombreux faux amis "qui avaient peur d'être vus avec un criminel". Quelques amis — les vrais — sont restés fidèles. Comme cet ancien élève qui a retardé un voyage pour attendre avec lui le verdict des 12 jurés. Comme ses avocats, Me Guy Bertrand et Me Gilles Grenier, qui ont toujours cru en lui.

Cette histoire devant la justice a donné bien des cheveux gris à Jean-Jacques Pabiou. Il a déjà perdu deux emplois, il n'a pas encore obtenu la citoyenneté canadienne qu'on lui promettait pour le

18 décembre 1975. En sept ans, il a vécu durant deux ans et demi de prestations d'assurance-chômage.

Quand on connaît leurs méthodes

"Je ne veux pas généraliser, mais je n'ai pas une très haute opinion sur les méthodes d'enquête de la police", dit Jean-Jacques Pabiou, admettant que sa confiance dans la justice en a pris un coup depuis 1975.

"C'était la première fois que j'avais à faire face à la police et à la justice. J'étais tellement sûr d'être acquitté lors du premier procès, en 1979. Samedi, j'avais peur... très peur. Quand on connaît leur habileté à faire dire ce qu'on n'a pas voulu dire..."

Homme libre après deux procès, Jean-Jacques Pabiou a pu observer le fonctionnement de la justice. Il s'est rendu compte qu'un procès ce n'est qu'un jeu entre deux procureurs. Avec un juge entre les deux.

Oublier tout ça? "Je veux... mais je ne sais pas si je pourrai", observe pensivement Jean-Jacques Pabiou.

Le docteur Fernand Bellemare m.d.
ophtalmologiste
exerce sa profession à nul autre endroit à Québec;
325, rue du Roi
Complexe Bibliothèque de Québec
Place Jacques-Cartier
529-9411

NOUVEAU ASSURANCE FRAIS MEDICAUX SUPPLEMENTAIRES PLAN FAMILIAL OU INDIVIDUEL
COUVRANT — Chambre et pension à l'hôpital — Médicaments — Physiothérapeute — Chiropraticien — Ambulance — Prothèses, etc.
Renseignez-vous auprès de votre courtier ou communiquez avec:
ANDRE BLOUIN ASSURANCES INC.
376, du Roi, local 101
Québec, Tél.: 525-4536

Épargnez sur vos achats de meubles et appareils ménagers

- Réfrigérateurs
- Cuisinières
- Laveuses et sècheuses
- Ameublements de différents styles
- Lave-vaisselle
- Téléviseurs
- Stéréos
- Lampes et fauteuils

Prix défiant toute compétition. Ameublements de 3 pièces à partir de \$727. Mix de côté. Modes de paiement, si désiré.

Paul Robitaille
504, La Canardière — 529-9488

Pour avoir bonne allure soignez votre coiffure
Confiez votre chevelure aux experts-coiffeurs Allure
Le Groupe Allure... pour vous donner fière allure

LE GROUPE ALLURE

ENCORE QUELQUES MODÈLES 1982 À PRIX JAMAIS VUS!

310 - STANZA - 200 SX - MAXIMA - 280 ZX

Plusieurs **SENTRA 1983**

pour livraison immédiate

Excellent choix de **DÉMONSTRATEURS** modèles 1982 (bas millage) **AU PRIX COÛTANT!**

Ste1Foy DATSUN
2060 boul. Charest ouest
Parc Jean-Talon nord
681-7371

Charron: la crise passe avant l'indépendance



Claude Charron salue les 200 militants venus l'écouter une dernière fois.

par Michel DAVID
envoyé spécial du Soleil
MONTREAL — "Traversons d'abord la crise, on parlera d'indépendance après."

C'est l'avertissement qu'a servi hier, le député de Saint-Jacques, M. Claude Charron, à l'occasion de sa soirée d'adieu aux électeurs qu'il représentait à l'Assemblée nationale depuis plus de 12 ans.

"Quand, au sein de notre propre parti, on dit qu'il faut se servir de la crise pour faire la promotion de la souveraineté, je ne suis pas d'accord, a déclaré M. Charron, parce qu'on risque ainsi de jeter le bébé avec l'eau de la baignoire."

Selon lui, la crise économique que le Québec traverse est suffisamment grave pour que toutes les énergies soient consacrées à la régler. Parler d'indépendance actuellement équivaut à parler dans le vide et ne peut que nuire à sa réalisation.

A ceux qui veulent brûler les étapes, M. Charron a déclaré qu'ils n'avaient pas le droit de gaspiller ainsi une idée dont ils ne sont pas les propriétaires, et rappeler qu'une fleur ne pousse pas plus vite parce qu'on tire dessus.

La position de M. Charron vient en contradiction avec celle qui a été élaborée l'été dernier par un comité de députés présidé par M. Gilbert Paquette, aujourd'hui ministre de la Science et de la Technologie, et qui préconisait justement d'utiliser la crise économique comme tremplin de la souveraineté politique.

Sérénité
Environ 200 militants s'étaient rassemblés dans une école de l'est de Montréal pour saluer une dernière fois celui qui, en 1970, devenait le plus jeune député de l'histoire du Québec.

Parmi eux, quelques députés et ministres: Pierre-Marc Johnson, Louis Harel, Elie Fallu et Camille Laurin, qui demeure aujourd'hui le seul survivant des députés péquistes de 1970.

Les adieux de M. Charron se sont révélés beaucoup plus sereins qu'on aurait pu le croire, quand on connaît sa grande sensibilité.

"C'est un peu comme ça peut arriver dans la vie d'un couple, a-t-il expliqué à ses électeurs. Il faut se dire qu'il est préférable de faire chemin à part pendant quelque temps."

"Je voudrais vous dire la sérénité (je n'ose pas dire le bonheur) et la confiance qui est la mienne maintenant que je vais suivre un autre chemin", a-t-il poursuivi.

"Pendant des mois, j'ai pesé le pour et le contre et je suis sûr que j'ai pris la bonne décision, parce que je n'étais plus capable d'offrir la disponibilité à laquelle vous étiez habitués. Et tant qu'à ne pas travailler comme il faut, j'aime autant ne pas le faire du tout."

Avenir

M. Charron est demeuré très vague quant à ses intentions futures, si ce n'est qu'il veut continuer à servir la société québécoise.

"Il y a des choses qui se présentent déjà, a-t-il cependant indiqué. Il y en a qui tente de me pogner au vol." Et, sur le ton de la blague, "maintenant que la job de Jim Fanning est disponible..."

On en saura peut-être davantage aujourd'hui même, alors que M. Charron rencontrera les journalistes.

Quant à M. Camille Laurin, il a dit souhaiter qu'après cet "intermède", M. Charron revienne un jour à la politique active "pour les autres combats qu'on a à mener".

Le député de Saint-Jacques quitte, mais il s'inquiète déjà de la suite. Visant ouvertement M. Robert Bourassa, qui aurait un œil sur sa circonscription, M. Charron a mis ses électeurs en garde contre les menées du Parti libéral, qui, selon lui, tentera de les utiliser pour se donner un nouveau chef.

Un vide

Même si les événements des derniers mois rendaient pratiquement inévitable le départ de M. Charron, il demeure qu'à la suite de la démission de M. Guy Bisailon et de la ré-

trogradation de M. Marcel Léger, ce départ laisse un vide pour le PQ dans l'est de Montréal.

C'est sûr que c'est une claqué, a reconnu le président de la région de Montréal-Centre, M. André Boulerice. C'est un peu comme à bicyclette lorsque tu te rends compte, tout d'un coup, que tu pédales dans le vide."

Mais plus que le départ de M. Charron, c'est l'expulsion de M. Léger du cabinet qui risque de faire le plus grand tort auprès des militants péquistes. "On m'a même agressé dans la rue quand on a appris la nouvelle", a déclaré M. Boulerice.

Parizeau prédit une hausse de 10% du nombre d'assistés

par Joël RUIMY

MONTREAL (PC) — Le ministre des Finances Jacques Parizeau a prédit hier, que les cas de bien-être social vont augmenter "jusqu'à 10 pour 100" au Québec au cours des prochains mois.

Ce qui va coûter à la province, a-t-il ajouté, "plusieurs dizaines de millions de dollars" de plus que la hausse de 17 pour 100 des dépenses de bien-être social prévue dans le budget du printemps dernier.

S'entretenant avec les journalistes, à l'issue de sa conférence devant la Canadian Comprehensive Auditing Foundation, M. Parizeau n'a cependant pas fourni de chiffres précis.

En mars 1982, 305,440 Québécois recevaient des allocations de bien-être social, soit 12 pour 100 de plus que les 282,223 du même mois de 1981.

La province de Québec a prévu consacrer \$1,387 milliard au bien-être social au cours de l'exercice financier se terminant le 31 mars 1983, au regard de \$1,184 milliard l'année précédente.

Assurance-chômage

Selon une étude faite par le ministère fédéral de l'Emploi qui a été rendue publique vendredi, le nombre de personnes devant recourir au bien-être social à l'expiration de leurs prestations d'assurance-chômage va tri-

pler au cours du premier semestre de 1983.

Le nombre de ces personnes augmente actuellement de 50,000 à 55,000 chaque mois, comparativement à 35,000 et 40,000 pendant les dernières années. Il se situera entre 70,000 et 90,000 au milieu de l'an prochain, croit Ottawa.

Cette situation entraînera-t-elle une augmentation de taxes pour les Québécois, a-t-on demandé à M. Parizeau. "Pas nécessairement", a-t-il répondu.

Plus tôt, le ministre des Finances avait déclaré aux quelque 500 vérificateurs présents que les gouvernements provinciaux devraient normaliser leur comptabilité.

Comparaisons

Cela permettrait d'établir des comparaisons sur les coûts entre les provinces, a fait remarquer M. Parizeau.

Il n'existe actuellement qu'un seul document normalisé, et c'est le livre vert. Mais ce livre vert "est gardé secret", a précisé le ministre, à la demande de la majorité des provinces.

A cause du manque de normalisation, par exemple, "on ne peut pas comparer les programmes d'éducation". "Qu'est-ce qu'un enseignant, a-t-il demandé. Cela pourrait prendre pas mal de temps de le déterminer" et la définition pourrait varier d'une province à l'autre.

Toit du stade et casinos mis de côté par Lévesque

MONTREAL (PC) — Les Québécois devront faire, pour l'instant, leur deuil de deux projets qui tenaient à cœur à certains groupes, pour des raisons différentes: le toit du Stade olympique et les casinos.

"S'il y a de l'argent disponible, j'aimerais qu'on le mette ailleurs pour le maintien d'emplois par exemple", a répondu M. Lévesque au cours de l'entrevue radiophonique à une question sur le parachèvement du toit du Stade olympique. "Même couvert, je ne pense pas que le stade rapporterait beaucoup plus", a ajouté le premier ministre.

En ce qui regarde les casinos, c'est pratiquement la même réponse qu'a fournie le premier ministre aux maires de l'Estrie, qui avaient vu miroiter ce projet à l'époque où député Raynald Fréchette était titulaire du ministère du Revenu.

"Avec toutes les chances qu'on a

de rêver en couleur, je pense que les casinos peuvent attendre", a dit le premier ministre. Le dossier ne se concrétisera pas dans un avenir rapproché, en fait il est "mis de côté jusqu'à nouvel ordre".

Procès avorté

Le premier ministre René Lévesque a reconnu, hier à la suite d'une autre question, être "probablement" responsable de l'avortement des procédures intentées par le procureur général du Québec contre l'agent Claude Vermette, de la Gendarmerie royale du Canada.

Enfin, parmi les bonnes nouvelles — dont on ne parle pas assez, se plaint souvent M. Lévesque — un nouvel accord de vente d'électricité devait être signé dans les prochains mois avec les Etats de la Nouvelle-Angleterre et le Québec, mais il n'a pas été possible d'en savoir plus long sur cette question.

La plus belle p'tite VENTE D'ENTREPÔT en ville!

SANYO
Une lignée de radios portatives!

Sanyo RP55
Radio AM/FM stéréo portative avec écouteurs légers. Ord. 59.95

Sanyo MG12
Lecteur de cassettes stéréo avec écouteurs légers. Ord. 89.95

Sanyo M9903
Radio AM/FM à ondes-courtes stéréo avec lecteur de cassettes multi-voltage et micros intégrés. Ord. 179.95

excellent achat!

49.95

79.77

149.77

Ondes courtes!

Blouson Minolta Gratuit
A l'achat de la plupart des appareils Minolta 35mm SLR!

Gros rabais sur les objectifs Minolta

Album Prestige gratuit
d'une valeur de \$5.99

Minolta XG-M
Avec objectif 50mm F/2. Appareil 35mm automatique avec débrayage manuel possible. Peut être équipé de nombreux accessoires optionnels. Ord. 299.95

Minolta AF2M
Appareil 35mm à mise au point, exposition et avance du film automatiques. Ord. 199.95

179.77

279.77

MINOLTA

Soldes! Des prix incroyables sur l'équipement ciné!

Jusqu'au 16 oct. seulement!

Piles Duracell à prix électrifants!

Faites ample provision de ces piles alcalines longue-durée et économisez

paquet de 4 format "AA"
paquet de 4 format "D"
paquet de 4 format "C"
paquet de 2 format 9 volts

Ord. jusqu'à 7.98

réduit à 4.99 le paquet

Économisez en achetant le film Image à développement compris!

Film Image & dével. photo régulier	Film Image à dével. compris	Vous économisez
110-24 \$14.26	\$ 7.99	\$6.29
135-24 \$14.48	\$ 7.99	\$6.49
135-36 \$18.98	\$10.99	\$7.99

Comparez vous-même IMAGE

Minolta Hi-Matic G2
Appareil 35 mm. Avec flash Minolta "20" et étui. Ord. 99.95

89.77

Ensemble complet!

Flash Yashica gratuit! (valeur de 49.95)

Yashica FXD Quartz
Avec objectif 50mm F/2. Appareil 35mm avec exposition automatique au quartz! Maintenant avec un flash Yashica CS201 en prime!

249.77

Yashica Autofocus "S"
Appareil 35mm à mise au point et exposition automatiques. Ord. 149.95

99.77

Yashica FX-7 zoom
Avec zoom 42-75mm! Ord. 229.95

199.77

Nikon \$50 de rabais

Objectif Zoom Image MCC 28-80 mm
Objectif zoom compact à commande unique et verre traité multi-couches. Ord. \$199.95

149.77

Objectif grand-angle 28 mm F/2.8
Objectif compact pour prises de vues à l'intérieur et pour les paysages. Ord. \$99.95

69.77

Flash Image CZ 55
Flash automatique compact avec réflecteur zoom orientable. Ord. \$69.95

49.77

Trépied Image T65
Trépied robuste à 3 sections au fini Alumite. Ord. \$69.95

49.77

Nikon EM
Appareil 35mm automatique avec avertisseur sonore "Bip Bip". Avec objectif 50mm F/1.8 "E". Ord. 229.95

189.77

Rollei P350
Projecteur à diapositives compact avec écran de prévisionnement incorporé. Ord. 139.95

89.77

Rollei P350AF
Même que le P350 avec mise au point automatique. Ord. 169.95

119.77

astral photo

Hâtez-vous!! Les quantités sont limitées. Les prix sont en vigueur jusqu'à épuisement des articles en vente.

POUR DES PHOTOS COULEUR FAUC UNE NOTE DE DISTINCTION

GALERIES DE LA CAPITALE 627-5857
5, PLACE QUEBEC 529-8238
PLACE FLEUR DE LYS 529-2541
PLACE LAURIER 653-6089

LES JUNDIS DE LA MODE

Le Baron Rouge vous offre un menu mode à partir de 9,95\$ tout inclus.

Toujours en complicité avec Laliberté, nos défilés de mode auront lieu les:

- 11 et 25 octobre
- 8 et 22 novembre
- 6 décembre

Prix de présence: 2 repas-cadeaux d'une valeur de 25\$ chacun. 1 bon d'achat de 25\$ valable au département de la lingerie chez Laliberté.

N'oubliez pas de faire votre réservation.

l'art de votre hôte le BARON ROUGE

350 boul. Ste-Anne, Beauport Québec, G1E 3L7.
667-1355

Professionnels du gouvernement Concessions salariales pour créer de l'emploi

par Pierre PELCHAT

Les 9,000 professionnels de la fonction publique seraient prêts à accepter des concessions salariales dans la mesure où cela favoriserait la création d'emplois au Québec dans le cadre des négociations pour le renouvellement de leur convention collective.

Le président du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ), M. Roger Lecourt, a indiqué, hier, au cours d'une conférence de presse, que les membres qu'il représentait étaient prêts à faire leur part pour atténuer les effets de la crise économique et réduire le chômage qui atteint des proportions catastrophiques au Québec.

"Nous sommes des partisans farouches de la relance économique et de la création d'emplois. On est prêt à apporter notre contribution et on est prêt à y mettre le prix", a déclaré M. Lecourt qui était appelé à commenter l'entente récente intervenue entre les fonctionnaires de la Colombie-Bri-

tannique et le gouvernement de cette province.

Les employés du secteur public de cette province de l'Ouest ont accepté qu'une partie de leurs hausses salariales serve au financement de programmes de création d'emplois dans le secteur privé.

Voulant souligner la contribution des syndicats à des programmes de relance économique, le président du SPGQ a donné l'exemple du programme Corvée-habitation au Québec où les travailleurs se sont engagés à fournir 12,5 cents de l'heure, à même leur contribution à leur régime de retraite, pour assurer une partie du financement des subventions aux acheteurs de nouvelles maisons.

Concessions?

M. Lecourt n'a toutefois pas voulu préciser la teneur des concessions que le SPGQ pourrait proposer. Avant d'aller plus loin, les dirigeants du syndicat veulent que le gouvernement se

compromette davantage, du moins sur la possibilité d'une telle négociation.

Le président du SPGQ a déploré le fait que le gouvernement n'ait pas daigné répondre à leur proposition de discuter de relance économique à la suite du refus par le syndicat de la demande gouvernementale de réouverture d'avril dernier. "Avant que l'on fasse un pas concret, on aimerait que le gouvernement nous dise qu'il est prêt à discuter de notre proposition. On ne nous a même pas fait parvenir un accusé de réception à notre demande", a affirmé M. Lecourt qui s'est dit conscient de l'ampleur de la crise économique et de l'urgence de créer des emplois.

Emplois menacés

Par ailleurs, le SPGQ estime que les offres normatives du gouvernement menacent la sécurité d'emploi de 900 professionnels de la fonction publique.

D'après les propositions déposées par la ministre de la Fonction publique, Mme Denise Leblanc-Bantey, la sécurité d'emploi ne serait acquise qu'après deux ans. Or, 900 professionnels seraient touchés par cette nouvelle mesure et pourraient être ainsi mis à pied avec l'application de nouvelles compressions budgétaires.

Le principal négociateur pour le SPGQ a fait part de différences importantes entre les déclarations de la ministre Leblanc-Bantey devant les journalistes et le contenu réel des propositions de l'employeur à la table des négociations. Ainsi, sur l'abolition du grade 1, il semble que la partie patronale ne tienne pas le même discours devant les négociateurs syndicaux.

Par ailleurs, les représentants du SPGQ ont confirmé que leurs demandes salariales sont une copie conforme de celles du Front commun, soit 11,9 pour 100 en 1983 et la pleine indexation avec l'enrichissement, s'il y a lieu, pour les deux années suivantes. Environ 93 pour 100 des 2,705 membres qui se sont présentés aux dernières réunions syndicales, sur une possibilité de 8,582, se sont prononcés en faveur des demandes syndicales.

D'autre part, ils ont également voté en faveur de moyens de pression autres que la grève. Selon M. Lecourt, ces moyens de pression pourraient aller jusqu'au refus de travailler en sursurveys, à des surcharges soudaines des circuits téléphoniques et du service de courrier, à des visites surprises aux députés et à des manifestations sur les lieux de travail.



M. René Lévesque a eu quelques instants de répit hier entre deux "chasses à l'homme" livrées contre lui par les syndicats du secteur public et parapublic, lorsqu'il s'est adressé, au cégep de Ahuntsic, à un auditoire d'étudiants attentifs et sympathiques.

Lévesque pourchassé

par Maurice GIRARD

MONTREAL (PC) — La présence de manifestants à pratiquement toutes les étapes de la tournée d'automne du premier ministre Lévesque n'infléchira pas la décision du gouvernement de ne tolérer aucune grève "barbare" dans les hôpitaux, cet automne, non plus qu'à la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM).

C'est la mise en garde plutôt explicite qu'a servie, hier, aux syndicats du secteur public et parapublic le premier ministre Lévesque, au début d'une tournée montréalaise qui avait commencé par une entrevue à la radio et qui a été suivie, au cégep de Ahuntsic, par une rencontre avec les étudiants, précédée d'une manifestation d'environ 75 syndiqués de la CSN, de la FTQ et du Syndicat des fonctionnaires de la province de Québec (SFPQ).

"On ne tolérera pas de grève qui puisse durer si peu que ce soit... Il est évident qu'on en a connu assez au cours des dernières années", a dit le député de Taillon en faisant allusion à un débrayage éventuel des employés d'entretien de la CTCUM avant d'ajouter, en parlant d'une grève dans les hôpitaux: "Pensez-vous qu'une grève dans les hôpitaux, ça peut durer longtemps? Non? Et bien, moi non plus."

Plus tard, il a ajouté qu'un débrayage dans les hôpitaux et dans les centres d'accueil pour personnes âgées, "c'est barbare". "Une grève dans les hôpitaux, ça ne se conçoit pas. Il faudra trouver d'autres moyens" pour les syndicats de faire valoir leurs revendications, a soutenu le premier ministre avant de quitter les studios de la radio pour un cégep du nord de la ville.

Manifestations

Avant de faire une entrée remarquée dans l'auditorium du cégep, le premier ministre devait essuyer les foudres d'un premier groupe de manifestants.

De fait, pour M. Lévesque, les lundis se suivent et se ressemblent. La semaine dernière, à Saint-Jérôme, il avait dû faire face encore à une trentaine de syndiqués et de chômeurs qui réclamaient, eux, le droit au travail.

Hier midi, l'accueil hostile des manifestants au cégep de Ahuntsic tranchait carrément avec l'ovation qu'a reçue M. Lévesque de la part des quelque 400 étudiants quand il a fait son entrée dans l'auditorium du cégep, plein à craquer.

La sympathie de l'auditoire ne faisait pas de doute et s'opposait à l'épithète "bandit" lancée à la figure du premier ministre quand il a dû se

frayer un chemin, à l'aide de gardes du corps, dans la foule de mécontents agglutinés à l'entrée de l'institution, pendant qu'aux abords du terrain quatre voitures de police de la CUM faisaient le guet.

"On me traite de bandit et on dit en même temps qu'on veut négocier", a répliqué devant son auditoire le premier ministre, un peu irrité d'être affublé d'un tel titre. L'assistance lui a d'ailleurs réservé une véritable ovation quand il a parlé des professeurs qui, à plus de \$35,000 par année, exigent des augmentations et n'acceptent pas les "sacrifices" que l'Etat réclame d'eux.

"De 1975 à 1982, les enseignants ont pu profiter d'augmentations totales de 216 pour 100, sur la base des salaires versés en 1975", a dit M. Lévesque aux applaudissements de l'assistance, pour conclure qu'il était "inévitabile" de demander aux employés de l'Etat de se sacrifier en période de crise.

Mais les manifestations ne se sont pas arrêtées là. A sa sortie de l'auditorium, une trentaine d'étudiants en typographie et en graphisme ont, eux aussi, profité de la présence du premier ministre pour faire savoir bruyamment à la direction du cégep qu'ils étaient insatisfaits de l'équipement déshéant avec lequel ils doivent travailler quotidiennement.

Un moratoire de six semaines pour des profs et des médecins

QUEBEC (PC) — Deux autres syndicats d'employés de la Fonction publique ont obtenu un moratoire de six semaines sur l'ajustement de traitement de 2,73 pour 100 qui devait être versé le 14 octobre.

Il s'agit du Syndicat des professeurs de l'Etat du Québec qui compte 500 membres, et du Syndicat professionnel des médecins du gouvernement du Québec qui regroupe 120 membres.

Le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec — 41,000 membres — a déjà conclu un moratoire de

quatre semaines avec le gouvernement pour retarder le versement de cet ajustement salarial jusqu'au 23 octobre.

Grâce à ce moratoire, les syndicats concernés espèrent conclure rapidement une entente négociée avec l'Etat qui éviterait à leurs membres de subir les réductions de salaires de 18,85 pour 100 prévues par la loi 70 au cours des trois premiers mois de 1983.

Pour éviter les effets de cette loi, le SFPQ accepterait une réouverture des conventions collectives et un gel des salaires pour la période du premier juillet 1982 au 30 juin 1983.

La loi 70 nuirait aux centres administratifs

(D'après PC) — Les effets destructeurs de la loi 70 se feront particulièrement sentir dans les grands centres administratifs régionaux du gouvernement, a déclaré hier à Rimouski l'un des principaux négociateurs syndicaux dans le secteur public et parapublic, M. Jean-François Munn, de la CSN.

La position des dirigeants syndicaux des trois centrales devrait se clarifier d'ici la fin de semaine en ce qui concerne la mobilisation.

En fait, les instances du conseil national de coordination, pas moins de 700 délégués des trois centrales, se réunissent à Montréal dans le but d'établir une stratégie.

La baisse de 18,85 pour 100 des salaires que veut imposer le gouvernement pour les trois premiers mois de 1983 aura pour effet de diminuer de façon importante la consommation, particulièrement dans les centres administratifs régionaux du gouvernement, notamment Rimouski, amenant ainsi une baisse de production, une baisse des ventes dans le secteur commercial et une aggravation du chômage, a-t-il dit. Dans cette seule ville, selon lui, la perte sèche sera de \$15 millions.

Participant à la tournée des trois centrales syndicales à travers le Québec, M. Munn a expliqué que c'est à cause du fort regroupement de travailleurs du secteur public dans les centres administratifs régionaux, en plus de la ville de Québec, que ces régions seront le plus durement touchées par les effets destructeurs de la loi 70.

A Chicoutimi, trois autres dirigeants de la CSN, la FTQ et la CEQ ont fait savoir que la mobilisation contre les offres de l'Etat devrait s'organiser dès cet automne.

En conférence de presse, les coordonnateurs des trois centrales Gilles Lavoie (CEQ), Claude Rioux (CSN) et Henri Massé (FTQ) ont affirmé que les troupes étaient motivées. Il s'agit maintenant d'ajuster la stratégie.

Déjà, les délégués au dernier congrès de la plus importante fédération de la CSN, la Fédération des affaires sociales, ont convenu de mettre de l'avant des moyens de pression pour protester contre les offres du gouvernement Lévesque.

M. Henri Massé de la FTQ a déclaré que son groupe veut un règlement dès cet automne. Les modalités d'action restent donc à déterminer.



La chance, cet automne, a les couleurs de LOTOMATIQUE

Lotomatique, c'est la façon pratique de prendre part à vos loteries préférées tout en venant en aide à une association sans but lucratif. Avec Lotomatique, pas besoin de vérifier vos numéros, pas de risque de manquer un seul tirage. Et vous recevez automatiquement votre chèque par la poste si vous gagnez.

Pour obtenir un formulaire d'abonnement Lotomatique, il suffit de composer **873-7198** (Montreal); ou, sans frais, **1-800-361-8095** (à l'extérieur).

LOTOMATIQUE, l'abonne-chance!

Super Loto

Avec Lotomatique, vous pouvez aussi participer au Lotto 6/49. Et à bon prix! Jusqu'à la fin novembre, un abonnement d'un an (52 tirages) ne vous coûtera que 50\$, une économie de 2\$. Pour profiter de cette offre spéciale, vous n'avez qu'à remplir le coupon ci-dessous et à le retourner à l'adresse indiquée.

LOTOMATIQUE/Coupon d'abonnement au LOTTO 6/49
Je désire profiter de l'offre d'abonnement d'un an (52 tirages) à 50\$ et ainsi économiser 2\$*

NOM _____
 ADRESSE _____
 VILLE _____ PROVINCE _____
 CODE POSTAL _____ TELEPHONE _____

Faire un chèque ou un mandat à l'ordre de Loto-Québec et poster ce coupon à:
 LOTO-QUÉBEC
 LOTOMATIQUE
 B.P. 9999, succursale Place d'Armes
 Montréal (Québec)
 H2Y 1A1

Carte de crédit
 VISA MASTER CARD

Numero _____
 Mes numéros du 6/49 _____
 Inscrivez 6 numéros différents entre 1 et 49.
 *Offre en vigueur jusqu'à la fin novembre.

QUÉBEC ET BANLIEUE/RIVE-SUD

Frais de représentations et dépenses électorales

Le maire de Sainte-Foy accuse son ancienne rivale de salissage

par Marc LESTAGE

Le maire de Sainte-Foy, M. Louis-Marie Lavoie, a fait preuve de perspicacité et d'humour, hier soir, en livrant sur un ton solennel une réplique à la campagne de presse dont il a été l'objet ces derniers jours, en dénonçant son ancienne adversaire à la mairie, Mme Andrée Boucher, d'être l'instigatrice de cette campagne de dénigrement et en affirmant qu'il ne donnera plus à l'avenir les noms des personnes à qui il offre ses repas et la liste des plats consommés... sur ses comptes de dépenses.

Est-il nécessaire de rappeler que le maire Lavoie et les membres de son parti du Renouveau municipal se sont fait reprocher d'avoir obtenu le remboursement de dépenses électorales par trop personnelles, tels des complets et des robes au cours de la dernière campagne électorale, sur la foi de leurs déclarations au président des élections.

Quelques jours plus tard les médias de Québec faisaient état des nombreuses réceptions auxquelles le maire et ses conseillers ont participé et le coût de ces agapes et des frais afférents au maintien du "cabinet à boisson" de l'hôtel de ville.

Réplique

Le maire a qualifié hier soir ces campagnes de presse d'abjectes, en ce qu'elles font planer des doutes non fondés sur l'intégrité d'hommes publics.

M. Lavoie a directement attribué la responsabilité de ces offensives publicitaires à Mme Andrée Boucher qui a été son adversaire à la mairie en novembre 1981 et qui a été la seule à colliger l'essentiel de la documentation qui a été étayée tous ces articles, au bureau du greffier de Sainte-Foy, selon le maire.

En ce qui concerne les dépenses électorales, le maire a expliqué qu'il croyait avoir agi dans la légalité tout comme ses partenaires et qu'il appartiendra au directeur général du financement des partis politiques de sévir au besoin.

En ce qui a trait aux frais de représentations, ils sont moins importants en 1982 comparativement aux deux années précédentes à l'hôtel de ville de Sainte-Foy, s'il faut en croire le maire. Le politicien a toutefois admis qu'il avait sans doute "manqué de sens politique" en faisant détruire les sept ou huit cartes de crédit qui servaient à l'hôtel de ville avant son élection et en prenant sur lui de faire un compte rendu complet de ses rendez-vous, des personnes qu'il rencontre et des mets consommés sur chacun de ses comptes de dépenses.

"Les maires se doivent de faire des relations publiques et je continuerai d'en faire, comme mes collègues", a conclu M. Louis-Marie Lavoie.

Réplique

Usant de son droit de réplique, le conseiller Gilles Lavoie s'est interrogé à savoir en vertu de quelle politique d'information municipale le maire a décidé de faire publier sa réplique aujourd'hui même dans le journal mensuel de Sainte-Foy.

Il a aussi insisté sur le fait que les conseillers d'Action Sainte-Foy sont fiers de leur chef Mme Andrée Boucher et assuré le maire que l'opposition continuera de se manifester en faisant du bruit.

Les autres

Le conseiller Paul Dutil de l'équipe du maire Lavoie qui avait été

"éclaboussé" par cette affaire a également profité de l'occasion pour dénoncer les porteurs de ragots et rappeler la mise au point de Me Pierre-Olivier Boucher, directeur du financement des partis politiques, que les informations publiées sur Sainte-Foy n'ont pas scandalisé, selon le conseiller.

Coup pour coup

Dans sa réplique, le maire Louis-Marie Lavoie a d'ailleurs rendu une partie de la monnaie à ses adversaires en indiquant qu'il n'avait pas eu le temps ni l'intention... de vérifier les comptes des candidats de l'équipe

d'Andrée Boucher mais qu'il y avait quand même entendu parler d'un remboursement de près de \$1,000 chez le Spécialiste du stylo dont le conseiller Guy Filion, membre de l'équipe Boucher, est copropriétaire et de l'achat de fleurs, après l'élection pour féliciter une candidate élue du Renouveau municipal.

Ainsi mis en cause, M. Filion a dit qu'il était un homme d'affaires et qu'il avait le droit de vendre à tout le monde et Mme Duplessis en a profité pour remercier ses collègues pour la bonne intention qu'ils ont eu à son endroit, à même la caisse électorale, semble-t-il, après sa victoire.

Odeurs électorales à ville de Vanier

par Pierre-Paul NOREAU

Le cœur des élus de la ville de Vanier a commencé à battre au rythme des élections qui n'auront pourtant lieu dans cette municipalité qu'en novembre 1983.

Effectivement, les conseillers Gilles Plante et Lucien Auclair, en adoptant une nouvelle ligne de conduite qui a suscité des remous parmi leurs collègues, ont commencé à faire bande à part au sein d'un conseil qui avait jusqu'à maintenant des allures de parfaite cohésion.

Depuis au moins le milieu du mois d'août, les conseillers Plante et Auclair ont choisi de poser en assemblée publique du conseil des questions concernant certaines dépenses de la municipalité, certains postes budgétaires ou certaines utilisations du matériel de la ville.

Accusé par le conseiller Robert Cardinal de chercher à semer le doute dans l'esprit de la population quant à l'intégrité du conseil ou des chefs de service, le conseiller Lucien Auclair a rétorqué chercher simplement à mieux informer la population, son poste de conseiller lui permettant de poser toute question à qui il veut, quand il le veut et au moment où il le juge bon, concernant les affaires de la ville.

Selon M. Cardinal, ce genre de questions devraient être réservées au comité à huis clos pour faire surface en assemblée publique au besoin seulement.

La petite guerre de tranchées entre MM. Plante et Auclair d'une part et M. Cardinal de l'autre, a donné lieu à un échange écrit de mises au point devant le conseil, au cours des deux dernières séances.

Interrogés quant à la relation possible entre ce changement d'attitude de leur part et la prochaine élection municipale, MM. Auclair

et Plante n'ont pas nié, ni non plus catégoriquement acquiescé à une telle relation. De son côté, M. Cardinal a déjà manifesté son intention de ne pas revenir à titre de conseiller lors du prochain scrutin, ne fermant aucunement la porte à une éventuelle candidature à la mairie.

Blâme

Le chef de police de Vanier, M. Jules-André Houde, a par ailleurs échappé à une motion de blâme que s'appropriait à lui servir le conseil municipal.

Le maire Jean-Paul Nolin qui réclamait l'unanimité du vote sur cette question a vu la motion retirée pour nouvelle étude en comité en raison de l'intervention du conseiller Plante.

Le chef de police serait blâmé de n'avoir pas demandé l'autorisation du conseil pour permettre du temps supplémentaire à certains de ses hommes dans le cadre de l'opération "minours 1982", visant à retirer de la circulation les véhicules non conformes aux normes gouvernementales de sécurité. Menée conjointement avec un service de la sécurité routière du gouvernement du Québec, cette opération a coûté \$4,218 en temps supplémentaire, soit 181 heures. M. Houde a par ailleurs déjà été touché par certaines mesures disciplinaires auparavant.

Son cas a toutefois soulevé la controverse quand des citoyens présents dans la salle se sont joints au conseiller Plante pour adresser des félicitations au chef pour cette opération qui a rapporté \$6,450 en contreventions (la part revenant à la ville n'étant pas encore clairement établie) et qui a débarrassé la ville de véhicules dangereux.



Le Soleil, Yvon Monsevain

Couronnements des duchesses

La ronde des couronnements des duchesses du prochain Carnaval d'hiver de Québec a repris en fin de semaine. C'est la duchesse de Cartier, Sonia Charland, qui a été couronnée par France Grenier, la représentante de ce quartier l'an dernier. Sonia est âgée de 22 ans. Elle est esthéticienne à la maison Elle.

\$5

de rabais
tous les soirs
à compter de 18h
jusqu'au
8 octobre

\$5 de rabais sur le prix d'une facture de 2 repas composés de l'un ou l'autre des plats suivants:

- FILET MIGNON (6 oz/170 g)
- CÔTELETTES D'AGNEAU
- POULET TERIYAKI ET FRUITS DE MER

LE FIACRE
DE STE-FOY
boul. Laurier/rue Fournier
881-4088

Pour être remboursé, présentez ce coupon en commandant votre repas. Limite: un coupon pour deux personnes.

CORRECTIONS

Veillez prendre note que des erreurs se sont glissées dans notre cahier publicitaire "Dollars étoiles" inséré le mardi 5 octobre dans Le Soleil.

En page 7, le prix des nappes en dentelle et tissu sans repassage devrait être de 12\$ à 24\$ et non 10\$ à 22\$ tel qu'indiqué.

En page 6, le prix des serviettes de bain Caldwell devrait être de 2/85 et non 2/95 tel qu'indiqué.

En page 3, le prix du Nécessaire à poncer Black & Decker est de 38\$ et non 40\$ tel qu'indiqué.

En pages 2 et 4, ces articles ne sont pas disponibles à la suite de difficultés d'approvisionnement auprès du manufacturier.

Les cadres à photo rectangulaires et les cadres ton argent à 2/1.50\$, les 12 chandelles de dix pouces à 2.50\$, les mini-plats en gris ou le dessous de plat en fonte à 2.00\$, le condrier à sac de billes, la décoration style florentin ou le support à cure-dents à 1.00\$, le pinceau à cuisine à 1.50\$, les réflecteurs pour ronds de cuisinière, l'ensemble de casseroles 3 pièces à 3.00\$, le miroir encadré de bois ou les deux bougeoirs à 5.00\$.

Nous nous excusons des inconviénients que ces erreurs auraient pu causer à notre clientèle.

Towers

PENDANT LES 5 PROCHAINES SEMAINES...C'EST LA SEMAINE RCA

OBTENEZ D'INTERESSANTES REMISES DU FABRICANT SUR LES TELECOULEURS COLORTRAK 1983 DE RCA

RCA VOUS FERA PARVENIR UNE REMISE DE 30%

RCA VOUS FERA PARVENIR UNE REMISE DE 50%

Synchronisation câblecompatible de 122 canaux

En vedette

LES MSC ET MONITEURS SELECTAVISION DE 1983

VGP170
MSC convertisseur Selectavision de RCA avec 8 heures d'enregistrement et programmation de 21 jours, télécommande, effets spéciaux et 3 modes de fonctionnement c. & r. c.

VGT856
Magnétoscope à cassette vidéo Selectavision de RCA de 8 heures avec éliminateur "Dotby", télécommande et effets spéciaux.

RCA
Nous vous ouvrons les yeux.
(R) Marque déposée de RCA Inc.

LOUIS BÉDARD INC.

4885, 1re Avenue, Charlesbourg
623-9815

Plaza Laval,
2750, chemin Ste-Foy
Ste-Foy
651-9110

BOWRING

ÉPARGNEZ JUSQU'À 30% GRAND SOLDE LUMINEUX

Pénétrez dans le monde scintillant de Bowring et laissez-vous enchanter par notre féerie d'articles aux reflets chatoyants et lumineux spécialement offerts à 30% de rabais.

ÉPARGNEZ 25% SUR NOS LAMPES EN LAITON

Ces superbes lampes canadiennes en laiton, uniques à Bowring, possèdent une base alourdie de plomb conservant son éclat. Elles sont merveilleusement agréables d'abat-jour en verre "triplex" ou en papier parchemin. Lampe de 14" avec abat-jour en papier parchemin PRIX RÉG. : 70,00 \$
SPECIAL : 51,99 \$

Lampe de 21" avec abat-jour de verre PRIX RÉG. : 115,00 \$
SPECIAL : 85,99 \$

ÉPARGNEZ JUSQU'À 20% SUR NOS CHANDELIERES "BALLE DE NEIGE"

La beauté et la qualité des produits Kosta vous sont offerts à prix spéciale par le manufacturier. Ces chandeliers de verre gravé répandront dans votre intérieur un scintillement unique. Ce chandelier de 9 cm de haut est un cadeau idéal PRIX RÉG. : 27,50 \$
SPECIAL : 18,99 \$

ÉPARGNEZ JUSQU'À 20% SUR NOS CHANDELIERES EN LAITON

Ces chandeliers en laiton massif poli ajouteront une touche de distinction sur votre table ou votre cheminée. Leur élégance classique s'adapte à tous les décors. **SPECIAL : aussi peu que 11,99 \$** / ensemble de 3

ÉPARGNEZ JUSQU'À 20% SUR NOS LAMPES DÉCORATIVES

Ces somptueuses lampes de céramique faites au Canada vous permettront de créer un intérieur remarquable grâce à leur choix de couleurs et de modèles à la mode. Ci-contre le modèle "Ginger Jar" avec abat-jour en toile de lin, un modèle de notre magnifique collection d'automne. **PRIX SPECIAL : aussi peu que 32,00 \$**

ÉPARGNEZ 20% SUR NOS BOUGEOIRS EN LAITON MASSIF

Seuls ou en groupe, ces bougeoirs ajustables au design danois classique refléteront en tout temps votre bon goût. **PRIX RÉG. : 14,98 \$**
SPECIAL : 11,98 \$

*chandelles non comprises

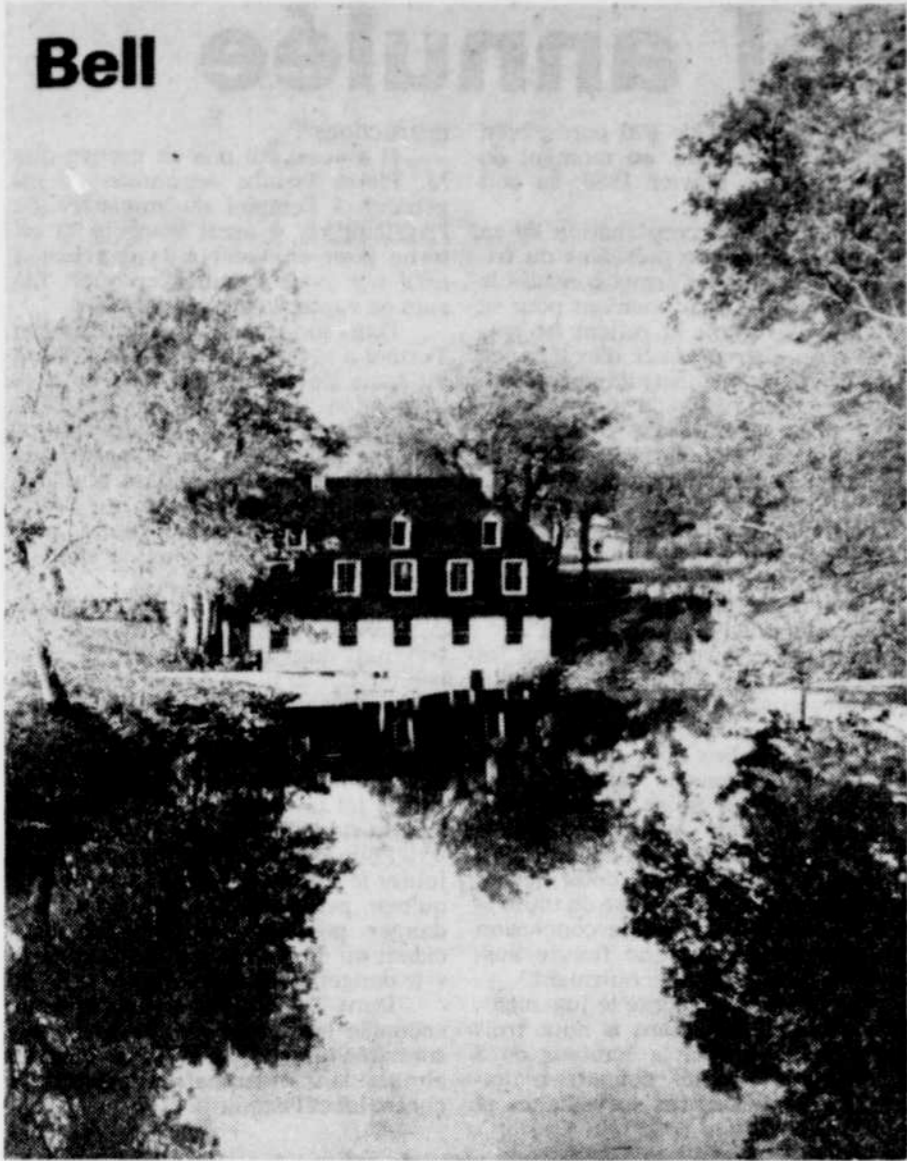
ET SURTOUT NE MANQUEZ PAS LES NOMBREUX AUTRES SPÉCIAUX OFFERTS DANS TOUTS NOS MAGASINS BOWRING.

Place Fleur de Lys/Place Laurier/Place Québec, Galerie de la Capitale

Nous acceptons les cartes Visa, MasterCard et American Express

QUÉBEC ET BANLIEUE/RIVE-SUD

Bell



L'annuaire de Bell

C'est le moulin de Beaumont, dans la circonscription de Bellechasse, qui illustre cette année la page couverture de l'annuaire de Bell Canada. Construit en 1821, ce moulin avait pour vocation première de carder la laine. Transformé par la suite en moulin à farine, on y produit de nos jours plus de 27.000 kilos de farine de blé entier par année. C'est à compter de demain que débutera la distribution des nouveaux annuaires de Bell dans les foyers du Québec, opération qui se terminera le 19 octobre.

Abus de pouvoir et commissions secrètes

La police enquête à l'Office d'habitation de Charlesbourg

par Marcel COLLARD

L'escouade des crimes économiques de la Sûreté du Québec enquête sur de présumés actes d'abus de pouvoir et de commissions secrètes au sein de l'Office municipal d'habitation de Charlesbourg.

Le conseiller Pierre Marier, président de l'office, a confirmé ce renseignement, hier soir, lors de la réunion du conseil municipal.

Au début d'octobre, l'an dernier, il avait fait mention de corruption dans la recherche de logements subventionnés, de jeunes femmes s'offrant comme étant "prêtes à tout" pour obtenir un logement ou des personnes offrant de l'argent à des fonctionnaires.

Il y a quelques mois, M. Marier obtenait du conseil municipal un budget de \$8.000 pour permettre à l'office de recourir à une firme de comptables, avec mission d'analyser les dossiers et la gestion de l'organisation. Cet office doit administrer 394 logements.

Le rapport a été déposé à la fin de juin, mais sa teneur ne fut point divulguée. Il fut remis à l'escouade des crimes économiques.

Interrogé sur les objectifs de l'enquête policière, M. Marier a dit qu'il donnera au conseil municipal un éclairage juste sur des rumeurs entourant l'office d'habitation, voulant que des transactions douteuses aient été faites et que des commissions secrètes aient été versées pour obtenir un logement.

Une situation litigieuse

Par ailleurs, dans un autre do-

maine, le gérant de l'office d'habitation, M. Gilles Drouin, a instruit une action en dommages de \$50.000 contre l'office et contre le conseiller Jean-Marc Jacob, pour atteinte à sa réputation, à sa santé et la perte de crédibilité.

Nommé à ce poste en juin 1976, M. Drouin allègue que depuis les der-

nières élections municipales, en 1981, il est victime de divers reproches sur sa gestion, de harcèlement et d'accusations injustifiées.

Il relate qu'une suspension de 15 jours lui a été imposée injustement et qu'il fut, par la suite, évincé de sa fonction de secrétaire-trésorier de l'office. On lui enleva son droit de signer

les chèques, le privant à titre de gérant de tout contrôle sur son administration.

En outre, ajoute-t-il dans sa requête à la cour supérieure, il ne peut plus effectuer des achats dans les situations d'urgence.

M. Drouin affirme que le conseil d'administration a autorisé une dépense de \$8.000 pour faire l'étude de sa gestion, après qu'il eut été taxé de malhonnête et de menteur.

Il accuse le conseiller Marier d'avoir fait des déclarations à un journaliste dans le but de lui nuire, en donnant une information fautive.

M. Drouin réclame \$20.000 pour atteinte à sa santé; \$25.000 pour atteinte à sa réputation, perte d'avancement, perte de crédibilité et bris de carrière; \$800 représentant la perte de son salaire durant sa suspension, et \$4.200 à titre de temps supplémentaire et divers frais.

Mise en demeure de Loretteville à la CUQ

par Marcel COLLARD

La municipalité de Loretteville fera parvenir une mise en demeure à la Communauté urbaine de Québec, l'enjoignant d'annuler une facture représentant sa participation au déficit du défunt Bureau d'assainissement des eaux du Québec métropolitain.

A la réunion du conseil, hier soir, le maire Jean-Marie Beaulieu a dit que la CUQ avait réclamé \$120.000, soit le double du montant que devrait payer sa municipalité, parce que la répartition avait été faite en fonction de l'indice de la richesse fiscale et du nombre de la population.

Depuis la réforme de la fiscalité municipale, soutient M. Beaulieu, une telle répartition du déficit doit être basée uniquement sur l'indice de la richesse.

D'ailleurs, en recevant la facture de \$120.000, le conseil se proposait de financer la dépense par un emprunt à long terme. Cependant, la Commission municipale refusa le règlement parce que la répartition avait été établie en fonction également de la population.

Or, le règlement de la CUQ imposant les deux critères pour amortir le déficit du BAEQM, en 1979, n'avait aucune valeur juridique puisqu'il n'a-

vait pas été approuvé par la commission.

Le partage, basé sur la richesse et la population, avantageait certaines municipalités comme Sainte-Foy et Sillery, mais, selon M. Beaulieu, il était injuste pour d'autres, notamment Loretteville et Charlesbourg.

Le président du Réveil de Beauport démissionne

par Gérald OUELLET

Le président du parti du Réveil de Beauport (RB), M. Jean-Marie Langevin, vient de remettre sa démission au chef de ce parti municipal, l'ex-maire Marcel Bédard. C'est ce que M. Langevin confirmait récemment au SOLEIL.

Il semble que M. Langevin désire se retirer de la politique municipale surtout à titre de président du RB se plaignant de ne jamais être consulté par les élus municipaux de ce parti concernant l'orientation de l'administration municipale de Beauport qui est entre les mains du Parti municipal de Beauport (PMB) dirigé par le maire actuel, M. Michel Rivard.

En effet, depuis novembre 1980,

les élus du RB ne seraient intervenus avec énergie que deux fois, soit pour le règlement concernant l'achat par la ville des terrains du parc de maisons mobiles Seigneurie et le projet de l'ex-maire Bédard pour la construction d'un nouvel hôtel de ville près de la centrale de police et du garage municipal, ce qui d'ailleurs a été rejeté par le PMB.

Au goût du président démissionnaire, l'Opposition à la table du conseil manque d'énergie et les six conseillers de ce parti n'ont pas encore, après deux ans, réussi à se choisir un "leader". Le RB compte six conseillers soit MM. André Proulx, Denis Robert, Rosaire Bédard, Viateur Devost, Jean-Luc Duclos et Jean-Roch Ferland.

LA VIE COMMUNAUTAIRE

par Tom Fréchette

647-3361 du lundi au jeudi entre 13h et 15h

Avancement spirituel

Des rencontres sur l'avancement spirituel avec l'animateur, Mgr Albert Ndongmo, évêque du Cameroun, auront lieu à partir de ce soir au vieux monastère des Ursulines, rue du Parloir à Québec. Les séances commenceront à 20h pour prendre fin à 22h. Pour autres détails, composez 692-0113.

Astronomie

La Société astronomique de recherche d'éducation et de loisirs (SAREL) donnera à partir de demain un cours d'astronomie élémentaire au sous-sol de l'église Saints-Martyrs, 955A rue de Bien-ville à Québec. Les séances débuteront à 19h15. Le coût de l'inscription est de \$15. Pour s'inscrire, composez 694-6278.

Chanteurs demandés

Un appel est lancé à toutes les personnes désireuses de participer comme chanteurs(es) à l'enregistrement d'un disque. Pour s'inscrire, il faut envoyer son nom, adresse, code postal et numéro de téléphone à Les participants aux disques longs-jeux, casier postal 158, Limoilou, Québec, PQ, G1L 4N1.

Danse contemporaine

Une danseuse-chorégraphe,

Lucie Grégoire, donnera des cours de danse contemporaine tous les mercredis, du 6 octobre au 15 décembre, au Centre expérimental d'art et de culture, 65 est, rue Saint-Vallier à Québec. Les séances auront lieu de 17h30 à 19h pour le niveau débutant et de 19h à 20h30 pour le niveau intermédiaire. Pour renseignements, composez 524-6297 ou 692-0496.

Familles monoparentales

Une réunion de familles monoparentales aura lieu demain, à 19h30, au centre communautaire de Saint-Romuald, 155 rue du Sault. L'invitée sera Mme Pauline Chabot-Langlois, notaire et avocate. Pour renseignements, joindre A. Leblanc à 839-6933 (jour) ou Cécile Vallée-Roy à 839-4367 (soir).

Handicapés

Les activités d'automne de l'Association des handicapés de Charlesbourg ont repris au centre socio-culturel de Charlesbourg. Les activités de relaxation et de transfert d'images pour les personnes handicapées physiques débuteront demain. Le programme comprend aussi des ateliers libres pour personnes handicapées physiques et intellectuelles. Les cours se donnent de 9h30 à 15h30. Pour autres détails, composez 628-0412.



Des avions de brousse sur timbres

Les quatre derniers timbres de la série consacrée aux avions canadiens sont émis aujourd'hui et ils illustrent des avions de brousse. Les appareils reproduits sont: le FC-2WI de Roméo Vachon effectuant la livraison du courrier (ci-haut à gauche), le prototype du Beaver, faisant partie de la Collection aéronautique nationale (en haut à droite), le Norseman, employé comme avion-ambulance en Saskatchewan (en bas à gauche), et le Super Universal G-CASK de "Punch" Dickens. Il sera imprimé 22 millions d'exemplaires des deux timbres de \$0.30 et 14 millions d'exemplaires des deux timbres de \$0.60.

STORES
HORIZONTALS - VERTICAUX
RABAIS DE 35%
sur stores Bergemont
PRELART - TAPIS
DÉCORATION JULIE
59, LANGEVIN, BEAUPORT
661-5210

COURS DE TENUE DE BAR
AVEC CERTIFICAT PAR
L'ÉCOLE DES MAÎTRES (AU CHÂTEAU FRONTENAC)
Cours du soir:
1re session: 5-7-12-14-15 octobre
2e session: 6-8-11-13-18 octobre
Inscription au Château Frontenac
En semaine: 9h - 18h
Culture personnelle
Permis du ministère de l'Éducation 749551
692-0310 - 1-800-463-4806

AUJOURD'HUI

Voyez les cahiers publicitaires de

- LA BAIE
- SEARS

NON DISPONIBLES DANS LES DÉPÔTS

INSERES DANS CETTE ÉDITION

À VOUS DE CHOISIR!

Le Compte de placement garanti du Trust Royal vous offre maintenant un choix d'échéances, soit 1 mois, 2 mois et 3 mois.

12%
1 mois jusqu'au 1^{er} novembre

C'est un peu comme un Certificat de placement garanti, mais c'est beaucoup plus pratique parce que le Compte se renouvelle automatiquement!

À la date d'échéance, nous versons l'intérêt directement à votre Compte. Puis la somme de l'intérêt et du capital investi (5 000\$ minimum) est réinvestie, pour la même durée, au taux d'intérêt en vigueur ce jour-là.

Un relevé vous est envoyé par la poste peu après la date d'échéance de sorte que vous connaissez toujours le solde de votre Compte de placement garanti.

Autre caractéristique: vous pouvez ouvrir votre Compte dans les huit premiers jours du mois! Alors, adressez-vous sans tarder au bureau du Trust Royal le plus près de chez vous pour avoir tous les renseignements sur notre Compte de placement garanti.

Le Trust Royal
vous ouvre
des portes.

*Sous réserve de confirmation. Autres échéances à taux concurrentiels. Membre de la Régie de l'assurance-dépôts du Québec.

LES AMEUBLEMENTS
GAUDET
ET FRÈRES INC. 355, Marie-de-l'Incarnation, Québec
681-6054

Concept 2000

Le tout peut se vendre séparément.

- Mobilier de chambre modulaire en mélamine
- EN MONTRE EN MAGASIN, PLUS DE DIX MODELES DE COULEURS VARIEES
- Tiroir à coulisse à billes
- Plusieurs couleurs de mélamine disponibles: chêne, amande, blanc, noir, gris, bourgogne

UNE COMMODE 2 portes 140\$	UNE COMMODE 3 tiroirs 160\$	LIT DOUBLE sans matelas, incluant boîte de lit et tête 190\$
---	--	---

En montrez à notre magasin:
UN MOBILIER
(avec de légères imperfections)
Bourgogne et gris seulement
COMPLÈT SANS MATELAS **595\$**

PROFITEZ-EN!

FINI LES ENNUIS DE STATIONNEMENT

Nous offrons maintenant à notre clientèle du soir, un service de stationnement gratuit. Lors de votre arrivée à notre restaurant, l'on se chargera d'aller garer votre voiture et de vous la ramener lors de votre départ.

Depuis plus d'un quart de siècle, ce sont toujours les mêmes propriétaires et maîtres qu'eux qui vous font profiter de leur grande connaissance, des flambées et du service classique dans une ambiance chaleureuse. Le tout à prix raisonnable.

LE CONTINENTAL
26, rue St-Louis Réservations: 694-9999

LE RESTAURANT OÙ LES QUÉBÉCOIS SE SENTENT BIEN CHEZ EUX.

LES RÉGIONS

La condamnation du maire Turmel annulée

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — Le juge Jean Bienvenu, en cour supérieure du district de Beauce, a annulé la condamnation de M. Elphège Turmel, maire de Saints-Anges de Beauce, qui avait été accusé d'avoir pollué la rivière Morency avec du purin de porc.

Sous cette accusation, M. Turmel avait été condamné à \$1,500 d'amende le 19 février 1981, en rapport avec une infraction remontant au 29 janvier 1980.

De plus, M. Elphège Turmel a été

acquitté, le tout avec dépens des deux cours contre le poursuivant Jean Piette. Il s'agissait d'une plainte portée par le Service de protection de l'environnement du Québec.

En janvier 1980, les abonnés au réseau d'aqueduc de Vallée-Jonction s'étaient plaints d'une senteur de purin de porc dans leur maison résultant de la pollution de la rivière Morency qui approvisionne le réseau d'aqueduc municipal de Vallée-Jonction.

A la suite d'une manifestation devant le domicile du député de Beauce-Nord, M. Adrien Ouellette, par les

abonnés du réseau d'aqueduc de Vallée-Jonction, des spécialistes du Service de protection de l'environnement s'étaient rendus dans le 4^e rang sud de Saints-Anges pour procéder à des expertises à différents endroits.

La preuve

Dans son jugement, le juge Jean Bienvenu fait mention que la preuve a été faite qu'en 1958, M. Elphège Turmel a acquis une ferme qui était exploitée comme porcherie depuis 1955-1956 et qu'il ne s'y trouvait au-

cun réservoir pour le purin.

Dès 1960 et 1962, sur les conseils d'un employé au ministère de la Santé, M. Turmel a construit ce qu'il a appelé "une dame à castor" en cèdre, puis d'autres installations accessoires jusqu'à 1978.

Toutefois, souligne le juge Bienvenu, à la suite de pressions du ministère de l'Environnement qui prétendait que les cultivateurs installés le long de la rivière Morency contaminaient cette dernière par le purin, M. Elphège Turmel a décidé de construire une citerne à purin devant suf-

fire à un élevage de 600 porcs, bien que son exploitation, au moment de l'infraction en janvier 1980, se soit limitée à 200 porcs.

En vue de la construction de sa citerne, d'ajouter le président du tribunal, M. Elphège Turmel consulta le ministère de l'Environnement pour se procurer des plans et retient les services d'un entrepreneur d'expérience dans ce genre de construction, soit M. François Breton. Ce dernier lui donna une garantie de 5 ans d'étanchéité sur l'installation.

Au mois de septembre 1980, après avoir vidangé sa citerne, suite à l'audition de la cause, de souligner le juge Jean Bienvenu, "Elphège Turmel décida de la vider et la laver pour qu'une inspection soit faite par des employés du ministère de l'Environnement".

Aussi, M. Turmel fit venir sur les lieux M. Jacques Choinière, ingénieur et professeur à l'université Laval, afin qu'il fasse l'inspection de sa citerne.

Le 30 octobre 1980, M. Choinière est descendu dans la citerne de M. Elphège Turmel pour y vérifier les murs et prendre des photographies qu'il a déposées devant la cour. M. Choinière a fait durant deux heures une inspection méticuleuse de toute la paroi et en est venu à la conclusion "qu'il n'y avait aucune fissure susceptible de causer un écoulement".

Cependant, souligne le jugement, "M. Jacques Choinière a noté trois fissures minimes à la hauteur de 8 pieds qui furent colmatées immédiatement sous ses surveillance et

instructions".

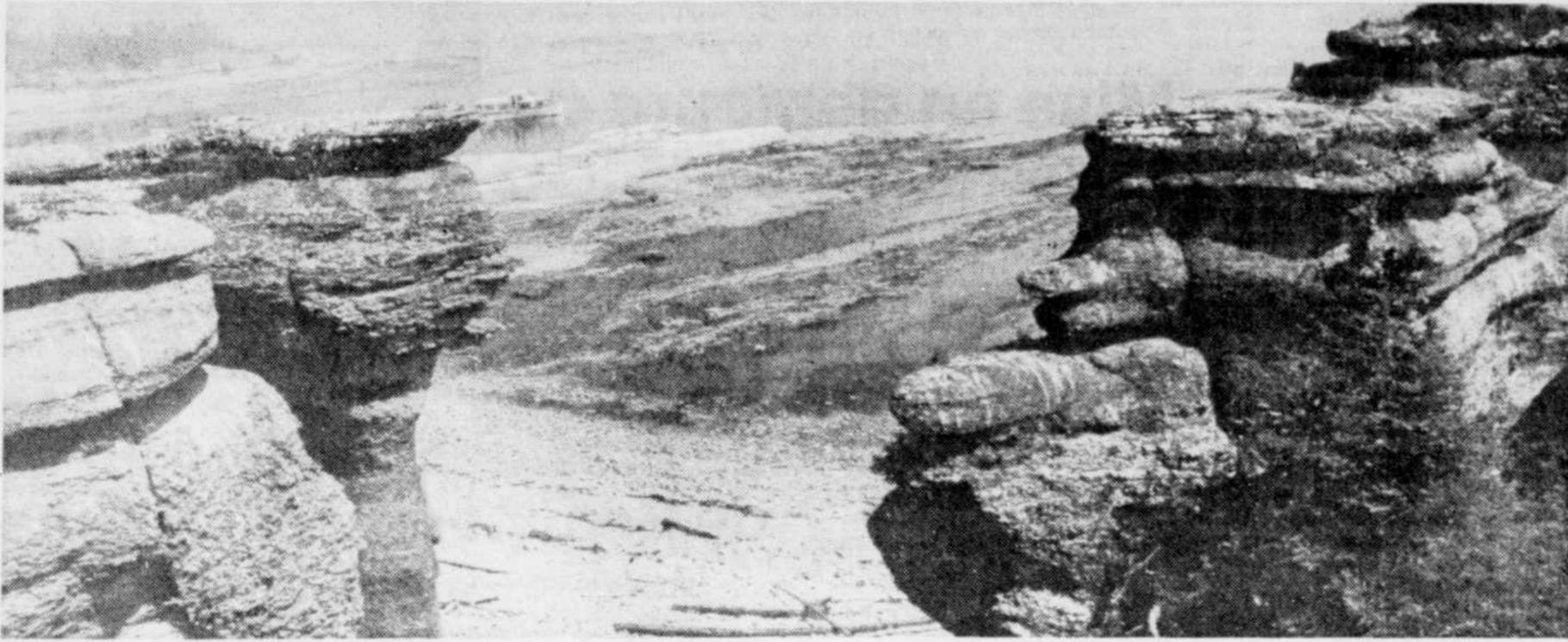
Il a aussi été mis en preuve que M. Pierre Proulx, agronome et ingénieur à l'emploi du ministère de l'Agriculture, a aussi inspecté la citerne pour en venir à la conclusion qu'il n'y avait aucune "craque", fissure ou rupture dans les parois.

Dans son témoignage M. Elphège Turmel a révélé que suite à l'audition du mois de septembre 1980 et à la suggestion du ministère de l'Environnement, il a placé un filtreur dans sa citerne ce qui a permis de constater en présence d'un employé de ce ministère, que l'eau qui s'était écoulée était de couleur noire, puis devenait claire, sans aucune senteur de purin.

A la lumière de cette preuve, de déclarer le juge Jean Bienvenu, "le tribunal doit donc rejeter la probabilité que le purin a pu s'échapper à cause d'un vice de l'ouvrage puisque la présence de purin constatée à l'orifice du drain, le 29 janvier 1980, serait donc attribuable à une autre cause, tel un déversement accidentel lors du vidage ou de l'épandage".

Pour qu'il y ait négligence, d'ajouter le président du tribunal "il faut qu'une personne, placée devant un danger possible ou probable d'accident ou de dommage, agisse comme si le danger était inexistant".

Dans les circonstances, la cour accueille la défense de diligence raisonnable offerte par Elphège Turmel, annule la condamnation prononcée contre lui et l'acquitte.



L'archipel de Mingan offre des paysages d'une très grande beauté.

Trois pôles de développement envisagés

par Jean Didier FESSOU

HAVRE-SAINT-PIERRE — Véritable moteur du développement de l'industrie touristique de la Côte-Nord, l'archipel de Mingan est composé d'une trentaine d'îles et îlots calcaires répartis entre Longue-Pointe-de-Mingan et Baie Johan Beetz sur une distance d'environ 60 milles, et formant un paysage d'une exceptionnelle beauté.

Des informations communiquées par M. Gilles

Desaulniers et M. Bernard Villeneuve, il semble que Parcs Canada serait prêt à aller de l'avant immédiatement afin de faire de ce véritable sanctuaire naturel un parc national dont les coûts d'aménagement friserait les \$15 millions.

En plus de l'aménagement de l'archipel lui-même, dont l'accès serait rendu possible par des services de navigation, trois pôles de développement seraient retenus sur le littoral. D'abord à Longue-Pointe consacré à la thématique de la mer et de sa faune, ensuite à Mingan consacré à la tradition grâce à la présence d'une réserve montagnaise et, enfin, à Havre-Saint-Pierre consacré aux îles proprement dites.

Emplois créés

Les retombées économiques d'un tel projet, en plus de la création de 50 emplois permanents et d'une centaine saisonniers, se concrétiseraient par la construction de bâtiments administratifs permanents.

Par ailleurs, Parcs Canada rachèterait au coût de \$800,000 le terrain de camping municipal de Havre-Saint-Pierre et en plus de l'agrandir et de l'aménager, l'administrerait selon les mêmes normes que tous les terrains de camping déjà implantés dans les autres parcs nationaux du pays.

Enfin, les droits acquis des habitants de Havre-Saint-Pierre qui possèdent des chalets sur les îles de l'archipel s'éteindraient au bout de la troisième génération.

Ce projet d'aménagement pourrait permettre aussi le désenclavement de Natashquan par la prolongation de la route 138 entre Havre-Saint-Pierre et Aguashish. Travaux évalués à \$42 millions et qui seraient financés à 60-40 par Ottawa et Québec.

L'aménagement de l'archipel de Mingan

Il ne manque que le feu vert de Québec

par Jean Didier FESSOU

HAVRE-SAINT-PIERRE — Il ne manque plus que le feu vert du gouvernement du Québec pour que Parcs Canada se lance dans l'aménagement de l'archipel de Mingan.

Aménagement qui, au coût de \$15 millions sur trois ans, permettrait la création d'une cinquantaine d'emplois permanents et d'une centaine en été pour une masse salariale de \$2 millions par année alors que l'archipel de Mingan deviendrait le troisième parc national au Québec, après ceux de Forillon et de la Mauricie.

Ces informations ont été communiquées par M. Gilles Desaulniers, directeur de Parcs Canada pour le Québec et son adjoint, M. Bernard Villeneuve, au maire de Havre-Saint-Pierre, M. Réjean Cyr. Ces informations dont LE SOLEIL a obtenu communication, ont été échangées lors d'une réunion qui avait lieu vendredi dans la capitale de la Minganie et qui réunissait, en outre, le député de Mamicougan, M. André Maltais, et une délégation du conseil municipal avec M. André Cyr, M. Roger Vigneault, M. Jean-Marie Boudreault, M. Cyrille Lebrun et M. Roland Jomphé.

Des plans et projections établis par les deux hauts fonctionnaires fédéraux, il appert que sans l'autorisation du gouvernement pro-

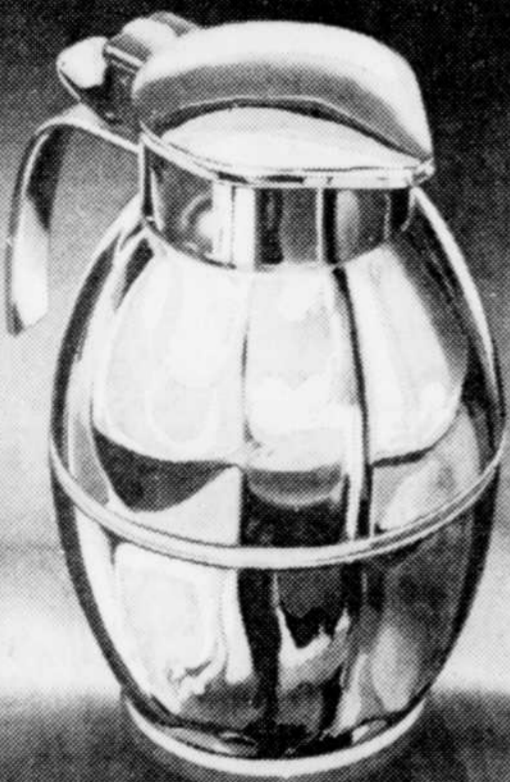
vincial qui a juridiction sur l'aménagement du territoire, le gouvernement fédéral ne pourra aller de l'avant dans l'aménagement de l'archipel de Mingan. La trentaine d'îles et îlots appartiennent d'ailleurs à la Dome Petroleum de Calgary, c'est-à-dire au gouvernement fédéral depuis la semaine dernière.

Déjà, dans un courrier datant du mois de juin dernier, le ministre fédéral de l'Environnement, M. John Roberts, demandait à son homologue provincial chargé de l'aménagement du territoire, M. François Gendron, d'aller de l'avant dans la mise sur pied d'un comité tripartite (fédéral, provincial et municipal) chargé d'effectuer des consultations d'usage et de recueillir avis et recommandations concernant l'aménagement de l'archipel de Mingan.

Jusqu'à présent, ce courrier est resté sans réponse.

Or, selon les explications fournies vendredi par les deux hauts fonctionnaires fédéraux, cette démarche est devenue urgente. En effet, dès cet automne, les ingénieurs de Parcs Canada doivent effectuer relevés et expertises afin que, dès l'automne prochain, les appels d'offres sur les travaux d'aménagement puissent être publiés. Après quoi les travaux d'aménagement proprement dits pourraient commencer et s'échelonner sur une période de deux à trois années.

Chaud ou froid...



à votre goût!

Ce pichet isotherme et de très bonne qualité, vous permettra de servir boissons chaudes ou froides sans problème.

Des heures durant, ce pichet gardera votre café chaud et réconfortant... ou votre limonade fraîche et désaltérante.

Fabrication solide avec intérieur en verre double, finition chrome, ligne simple, hauteur 9". Vous apprécierez la commodité du couvercle à bascule qui s'ouvre et se ferme facilement et efficacement!

\$19.95

Nous vous invitons à profiter de notre plan "Mise de Côté" pour vos achats de Noël.

692-3822

BIRKS
JOAILLIERS

rotac
électronique inc.
2873, chemin Ste-Foy
Ste-Foy 653-7768

3 ans d'avance
sur ses concurrents

LX-3
LX-5
ZX-7

De 580,00 \$
à 7 500,00 \$

Nakamichi

BIENTÔT
Coca-Cola

6 bouteilles
750 mL
ch.

169
la caisse
plus consigne

Voyez annonce **STANAPAR**, mercredi le 6 oct.

HONNEUR AU CIVISME!

ROLANDE STORK est à l'emploi de la Compagnie minière IOC depuis 7 ans. Elle est secrétaire aux bureaux de l'administration à Schefferville. Elle est native de Dorion, au Québec, alors que son mari Stan est originaire d'Angleterre. Ils ont deux enfants, Clifford (4 ans) et Jennifer (un an).

ROLANDE occupe un poste de conseillère auprès du Cercle des Fermières de Schefferville, lequel



compte environ 90 membres. Chaque semaine, elle consacre une quinzaine d'heures de ses loisirs à la coordination des cours offerts par le Cercle des Fermières en collaboration avec l'Association sportive de Schefferville. Elle travaille également à l'organisation d'activités sociales et artisanales pour les femmes de son milieu.

Pour ROLANDE STORK, le civisme, c'est l'amélioration de la communauté.

Notre compagnie est fière de compter

Rolande Stork parmi ses employés

Compagnie minière **IOC**

DOSSIERS

/ Analyse /

Le ministère des Pêches et des Océans Un "cadeau de Grecs" pour de Bané

Pierre de Bané, nommé récemment ministre des Pêches et des Océans, entre en fonctions au moment où les pêches de l'Atlantique sont en pleine crise. Le journaliste Florent Plante analyse ici les grands défis qui attendent le nouveau ministre.

C'est un drôle de cadeau qu'a fait le premier ministre Trudeau à son député de Matane, Pierre de Bané, en le nommant ministre des Pêches et des Océans pour remplacer Roméo Leblanc.



florent plante

Les pêches canadiennes du versant atlantique sont en pleine crise, et le pire reste encore à venir.

Cela, on le sait à Ottawa. C'est pourquoi, voilà maintenant un an, le premier ministre canadien demandait à son homme de confiance, Michael Kirby, de diriger un groupe de travail spécial sur les pêches de l'Atlantique.

Une fois le job terminé, Kirby, secrétaire du cabinet pour les relations fédérales-provinciales, deuxième fonctionnaire en importance au pays, devait s'occuper lui-même de mener à bien la réforme en remplaçant le sous-ministre Donald Tansley, lequel quitte la fonction publique.

Curieusement, le 13 août dernier, M. Trudeau annonçait que ce ne sera pas Michael Kirby qui sera sous-ministre, le 1er octobre, mais plutôt M. Art May, déjà sous-ministre adjoint. Dans son communiqué, le premier ministre informait que Kirby deviendra plutôt vice-président senior du CN, le 1er novembre prochain.

Pourtant, ce printemps, Roméo Leblanc n'a cessé de commenter l'ampleur que devait prendre la réforme des pêches de l'Est. Il attendait les premières recommandations dès l'été afin de préparer, s'il y avait lieu, un projet de loi spécial pour dépot

dès le début des travaux parlementaires, à l'automne.

Avant que le groupe de travail présidé par Michael Kirby n'ait eu le temps de présenter ses recommandations, voilà que Roméo Leblanc quitte lui aussi Pêches et Océans Canada. Le premier ministre l'assigne au ministère des Travaux publics et de l'Habitation.

Démission

Michael Kirby, le gars qui, à cause de sa compétence et de son autorité, devait mettre le doigt sur les bobos des pêches pour ensuite les guérir lui-même s'en va au CN dès qu'il aura terminé son rapport.

Roméo Leblanc, celui qui devait cautionner politiquement cette importante réforme et la faire accepter par le milieu, parce qu'il connaît le secteur des pêches de fond en comble, s'en va lui aussi.

Comment ne pas déduire que, devant le fouillis et l'ampleur de la tâche, Michael Kirby n'ait pas demandé à son patron de le tirer de ce guépier le plus tôt possible.

Comment ne pas présumer non plus que le premier ministre Trudeau, mieux informé du défi à relever et de l'argent non disponible qu'il faudrait y consentir, a décidé de ne pas en faire porter l'odieux à son ami et pilier politique Roméo Leblanc.

Roméo Leblanc

Après quasiment une décennie aux pêches, l'ex-journaliste acadien, député de Westmoreland (N.-B.), passe le drapeau à l'ex-journaliste québécois Pierre de Bané.

Aucun député de la Colombie-Britannique n'a été nommé responsable des pêches depuis l'époque de Jack Davis. Mais sur la côte ouest,

on n'élit plus de libéraux. Donc, pas d'alternance Est-Ouest.

De plus, le catéchisme libéral veut que, lorsque c'est possible, on évite de nommer aux pêcheries un gars de Terre-Neuve ou de la Nouvelle-Ecosse. Ces deux provinces sont en éternelle compétition pour le poisson de l'Atlantique. Electoralement, cela devient dangereux.

Roméo Leblanc, l'homme fort libéral au Nouveau-Brunswick, une province où il y a quand même un peu de pêche, convenait parfaitement et pour longtemps.

D'autant plus que sur l'échiquier politique canadien, l'Acadien a gagné ses galons. Après une brève mais intense négociation avec une quinzaine de pays, le 1er janvier 1977, en douceur, le Canada élargissait à 200 milles ses eaux côtières de l'Atlantique et du Pacifique.

Tout de suite après, il s'est attaqué à l'urgente tâche de mettre sur pied une gestion rationnelle de la ressource. Encore ici, il a gagné. Les eaux canadiennes de l'Est sont redevenues passablement poissonneuses.

Récemment, il a procédé à une réorganisation administrative des districts de l'Est à son ministère. Il a voulu calquer la gestion gouvernementale des pêches de l'Est sur la géographie biologique et marine. Une région administrative pour l'entité du golfe a été créée, avec siège administratif à Memramcook, dans sa circonscription, puis une autre en Nouvelle-Ecosse pour le versant atlantique au large de cette province, et la même chose à Terre-Neuve, pour les ressources au large de l'île et du Labrador.

L'expérience fut un peu moins heureuse.

Sous l'eau, s'il n'y a pas de frontières pour le poisson, sur terre, il faut tenir compte de la géographie politique. Les divisions administratives québécoises et néo-écossaises à l'intérieur de son ministère furent les grandes perdantes.

Plus récemment encore, il donnait un habile croc-en-jambe au Québec, en rapatriant une tranche importante de la compétence québécoise sur sa meilleure flotte, celle

de la délivrance des permis pour les bateaux de plus de 35 pieds jusqu'à 65 pieds.

de Bané

Le député de Matane arrive donc à la tête d'un ministère qui devra s'occuper de la crise, qui affecte les pêches de l'Atlantique.

Non pas que Roméo Leblanc n'a pas fait son boulot. Le décret du 200 milles et le système de gestion de la ressource qu'il a mis sur pied font que maintenant, les eaux canadiennes sont redevenues poissonneuses.

Le problème, c'est que l'industrie des pêches n'a pas suivi. Elle est toujours aussi archaïque. Elle transforme mal le poisson, le détériore, le commercialise mal. Elle manque de bons gestionnaires.

Il en résulte une industrie fragile, parce que son poisson manque de constance dans la qualité. Il est déclassé et payé moins cher par les acheteurs américains.

Québec

M. de Bané prend aussi la direction d'un ministère où il n'y a, dans les faits, que deux hauts fonctionnaires francophones connaissant bien les pêches québécoises: M. Jean Haché, Acadien, ancien chef de cabinet de M. Leblanc, maintenant directeur adjoint à la région du Golfe, et Mme Jocelyne Bourgon, responsable de ce qui reste de l'ancienne région administrative du Québec.

D'ailleurs, pendant longtemps, après qu'il eût quitté le cabinet de M. Leblanc, Jean Haché fut le seul fonctionnaire francophone important de toute la direction du ministère, rue Sparks, à Ottawa.

Max Yalden, commissaire aux langues, a blâmé Pêches et Océans pour son manque d'empressement à "bilinguise" ce ministère à Ottawa. Serge Joyal a déjà déclaré que c'était le pire ministère à ce chapitre.

La Gaspésie, la Côte-Nord et les îles de la Madeleine peuvent se réjouir de la nomination de Pierre de Bané, député de Matane, à la tête d'un ministère presque exclusivement terre-neuvien et néo-



Pierre DE BANE

écossais et qui n'a jamais porté attention plus qu'il ne faut au secteur québécois des pêches, malgré la ténacité et la volonté d'une poignée de fonctionnaires au bureau de Québec de Pêches et Océans Canada.

Le député de Matane arrive de plus à la direction des pêches canadiennes au moment où les relations entre Roméo Leblanc et Jean Garon, ministre québécois responsable des pêches, tendaient à s'améliorer.

Ce dernier a posé discrètement le premier geste, récemment, en rendant visite à son homologue fédéral, afin de discuter de problèmes freinant le développement des pêches du Québec.

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec n'a pas le choix. Il ne peut, comme il l'a fait en agriculture, orchestrer seul la relance des pêches sans la bénédiction d'Ottawa, du moins pour ce qui se passe sur l'eau.

Dans le contexte actuel, les deux hommes trouveront intérêt à ne pas trop piétiner sur les plate-bandes de l'autre.

C'est peut-être le plus beau cadeau que peut offrir Jean Garon à Pierre de Bané parce que lui, son patron ne l'a pas manqué.

/ Dossier /

Le massacre des Palestiniens (3) La nuit, sous les fusées éclairantes d'Israël

LE SOLEIL poursuit aujourd'hui la reconstitution des massacres de Sabra et Chatila, établie par le New York Times. Dans ce troisième article, les massacres commencés dans l'après-midi de jeudi, continuent en soirée et une partie de la nuit avec l'aide de fusées éclairantes lancées par les Israéliens au-dessus des camps.

par Thomas L. Friedman

Michel Gerti, reporter pour le journal israélien "Haaretz", a rapporté que des soldats israéliens ont dit que les gens sortaient du camp dès jeudi soir, en racontant des histoires de massacres. Il a écrit qu'à un moment donné, il a été approché par des soldats israéliens cantonnés à l'extérieur de Chatila. Ils lui dirent que, jeudi soir, plusieurs Palestiniennes hystériques sortaient de Chatila en criant que leurs enfants avaient été massacrés.

L'un des soldats, qui ne s'est pas identifié, aurait dit qu'ils ont répété à leurs officiers ce qu'ils avaient vu et que, chaque fois, ils leur ont répondu de ne pas s'inquiéter de cette affaire.

Un ciel illuminé

(...) A ce moment-là, au début de la soirée de jeudi, ce sont les médecins et les infirmières des hôpitaux Gaza et Akka, aux extrémités nord et sud du camp de Chatila, qui donnent la meilleure version des faits. Selon les deux médecins norvégiens, à partir de jeudi après-midi, les blessés ont commencé à affluer en grand nombre, surtout des hommes, femmes et enfants portant des blessures par balles à la tête, à la poitrine et à l'estomac, ainsi que de nombreux éclats de shrapnel.

De 20h jeudi jusqu'à 5h du matin, vendredi, ils ont été très occupés à traiter les patients. Selon eux, ils ont eu la première indication qu'un massacre aurait pu avoir lieu, quand un garçon de 11 ans, Milad Farouk, fut transporté à l'hôpital avec trois blessures de balles. Il raconta aux médecins que des miliciens chrétiens

avaient fait irruption chez eux à Chatila et qu'ils avaient tué sa mère, son père et trois jeunes enfants dont un bébé. Puis ils ont tiré sur lui.

Selon le docteur Maehlumshagen, le jeudi soir, les "blessés ont commencé à arriver en criant: Kataib, Kataib, le mot arabe qui désigne les Phalangistes; ils se passaient la main au cou pour indiquer que quelqu'un coupait les gorges".

A la même heure, des centaines de gens, de 1,000 à 2,000 personnes selon les médecins, commençaient à envahir l'hôpital. C'était un véritable capharnaüm. Dans les rues de Chatila, les gens couraient dans tous les sens, terrorisés. Les morts et les mourants étaient transportés à l'hôpital. Et ce qui rendait toute la scène encore plus effrayante, de dire les médecins, c'était l'éclairage des fusées, tirées par les troupes israéliennes au-dessus des camps ou larguées des avions israéliens.

Sharon a déclaré que les fusées de 81 millimètres avaient été demandées par les phalangistes pour éclairer leur chemin. Des habitants des lieux disent que le firmament a été illuminé durant la plus grande partie de la nuit.

Vers 20h, jeudi, des hommes sont venus de Sabra et Chatila à l'hôpital Gaza pour demander des armes. D'autres, déjà armés, prirent position sur le toit de l'institution. Apparemment ils ont quitté les lieux, sur les ordres du personnel médical, craignant que l'artillerie les prenne pour cible et mette tout le monde en danger dans le secteur.

Les bâtiments des environs sont marqués de trous de balles et d'obus et des reporters qui ont visité le

secteur, samedi matin, ont trouvé des piles de douilles de M-16; les boîtes étaient imprimées en hébreu. Ailleurs, on a trouvé des papiers d'emballage de biscuits au chocolat israéliens et des restes de rations C de l'armée américaine.

Des témoins disent que ces restes prouvent que certains miliciens s'approvisionnaient en nourriture et munitions chez les Israéliens.

A l'extrémité sud de Chatila, à l'hôpital Akka, la scène était aussi morbide, selon un médecin asiatique. Un garçon lui a dit qu'il avait vu des corps sur toute la rue principale de Chatila. Hirsch Goodman, correspondant militaire pour le "Jerusalem Post", a rapporté qu'on lui avait monté un message, expédié à 11h du matin, au commandement israélien à Beyrouth-Est. Il disait: "Jusqu'ici nous avons tué 300 civils et terroristes". Selon lui, ce câble fut immédiatement acheminé à Tel-Aviv.

Panique

On en sait cependant beaucoup moins sur ce qui s'est produit dans les camps, le vendredi matin. La plupart des gens se cachaient ou avaient fui. De bonne heure, à l'hôpital Akka, selon le médecin asiatique, un jeune garçon est accouru en disant que sa mère avait été tuée à coups de couteau et que sa soeur avait été enlevée par des hommes de la milice.

Vers le même temps, un groupe d'environ 500 personnes, qui avaient cherché refuge dans l'abri de l'hôpital, n'ont pas pu maîtriser leur peur plus longtemps et ont fui en panique dans toutes les directions. On ne sait pas ce qui leur est arrivé.

Le médecin asiatique a précisé qu'à part lui, tout ce qui resta à l'hôpital, ce furent cinq membres palestiniens du personnel et six infirmières étrangères. Il y avait aussi quelques patients dans les chambres. Ils ne pouvaient pas marcher.

Vers 10h20, selon des témoins, des miliciens sont venus à l'hôpital.

Parlant arabe dans un dialecte sud-libanais, ils ont ordonné à tout le monde de sortir, les mains en l'air. Trois infirmières ont quitté l'hôpital en hissant un drapeau blanc; elles étaient accompagnées d'un médecin palestinien, qui travaillait à l'hôpital, Mohammed Ali Osman. Comme ils quittaient les lieux, un coup partit et le médecin palestinien tomba raide mort.

A 14h, vendredi, un groupe différent de miliciens s'est amené, portant des uniformes différents, selon le médecin asiatique. Ils ont commencé à molester l'une des infirmières libanaises, dont le nom était Friyal. Elle se sent arrêtée quand elle se mit à crier. "Peu après, nous nous rendions à l'abri, de dire le médecin, et nous avons découvert que l'une des infirmières palestiniennes avait été violée plusieurs fois, puis abattue". Il l'a identifiée comme étant Intisar Ismail, 19 ans.

Vers le même temps, vendredi, deux médecins palestiniens, dont l'un s'appelait Sami Katib, ont été enlevés par les miliciens, ainsi qu'un patient palestinien. Vers 15h45, selon des témoins, un autre groupe des milices se présenta à l'hôpital Akka. Tout cela donna au médecin asiatique l'impression qu'il y avait très peu de coordination entre ces hommes, surtout qu'ils posaient presque toujours la même question. Ils voulaient voir les infirmières. Il leur dit qu'elles avaient toutes fui.

A cet instant, selon le médecin, les hommes ont demandé de fouiller l'hôpital. Au cours de leur opération, ils ont découvert une photographie de Yasser Arafat dans la chambre du médecin asiatique: "Tu es un terroriste", lui dit un milicien. Celui-ci supplia qu'on lui laisse la vie. On lui dit de ramener les infirmières à l'hôpital vers 19h, ou qu'autrement il aurait la tête coupée.

Heureusement pour le médecin, vers 17h, vendredi, un convoi de la Croix-Rouge internationale se présenta à l'hôpital pour évacuer tout le

monde. Le médecin a précisé que, vers 17h30, comme il quittait l'abri, il vit ce qu'il a estimé comme 80 à 90 corps au sud de Chatila. Ils avaient été recouverts de sable et on les poussait avec des bulldozers. On pouvait très bien voir tout ce secteur à l'œil nu depuis le rond-point de l'ambassade du Koweït, au poste d'observation israélien. On ne sait si les soldats israéliens voyaient ce qui se passait.

Autres atrocités

A l'hôpital Gaza, à l'autre extrémité du camp, vendredi matin, les choses commençaient à s'éclaircir. Peu après l'aube, une infirmière fut abattue au 8e étage par un franc-tireur, selon des témoins. Vers midi, la femme qui dirigeait l'hôpital réunit tout le monde et à la lumière de tout ce qu'on racontait, elle conseilla aux Palestiniens de fuir pour avoir la vie sauve jusqu'aux lignes israéliennes et la rue Hamra. Quelque 20 médecins et infirmières étrangers et deux Palestiniens infirmiers sont restés pour aider les 37 patients qui ne pouvaient pas se déplacer. Tous les autres s'enfuirent.

Parmi ceux qui partirent à la course se trouvaient Taled Alouki, le charpentier de Chatila, et son frère Fawzi. Plus tôt dans la journée, ils avaient tenté de revenir au camp, à l'abri où ils avaient laissé leurs voisins, la nuit précédente. Ils ont trouvé à l'extérieur de l'abri les corps de 15 hommes, qui avaient été attachés avec une corde, tués et scalpés.

Les deux frères retournèrent en courant à l'hôpital Gaza à travers le dédale de bâtiments et de ruelles des camps de réfugiés.

Vers midi, les deux frères se joignirent à quelque 400 à 500 personnes qui fuyaient vers le nord, par la corniche Mazraa, le principal boulevard séparant Beyrouth-Ouest proprement dit de la banlieue sud contrôlée par les Palestiniens.

LA PAGE ÉDITORIALE

LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur:
Jacques-G. Francoeur
Rédacteur en chef et Éditeur adjoint:
Claude Masson

Président et directeur général:
Paul-A. Audet
Directeur de l'information:
Gilbert Athot

Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin
Directeur de l'édition:
Marcel Pépin

Hydro revient sur terre



marcel pépin

Il y a à peine deux ans, Hydro-Québec promettait la prospérité aux Québécois pendant une décennie. L'entreprise prévoyait investir \$55 milliards entre 1980 et 1990 et escomptait une croissance soutenue de la demande.

Aujourd'hui, Hydro n'ose plus faire de projections fermes à si long terme. Pour les trois prochaines années, elle anticipe un ralentissement de la demande, des investissements plus modestes, des ventes à l'étranger plus difficiles, et probablement moins rentables que ne le prévoyait le plan précédent.

Outre que cette révision des projets d'Hydro reflète l'ampleur de la crise économique qui frappe le Québec et même les clients extérieurs d'Hydro, elle rappelle à point nommé qu'il était fort imprudent de compter exagérément sur Hydro, pour maintenir au Québec un rythme décent d'investissements.

Hydro doit mettre les freins. La raison est simple: l'offre dépasse la demande. Les clients extérieurs, surtout américains, n'ont plus autant besoin du secours d'Hydro. La venue du gaz naturel complique le casse-tête. La concurrence du mazout, surtout en période de surplus de pétrole sur le marché mondial, continue d'être tenace.

Néanmoins, l'entreprise d'Etat investira quelque \$7 milliards d'ici trois ans, ce qui n'est pas négligeable. Mais ce qu'on retient

surtout du programme de développement annoncé hier par les dirigeants de l'organisme, c'est que les projets non commencés risquent tous d'être reportés, sinon abandonnés, à la possible exception de la centrale Delaney, projet dans lequel on a déjà investi près de cent millions en analyses et recherches.

Comment un organisme aussi bien équipé qu'Hydro peut-il se tromper à ce point? En prévoyant une croissance de 3.2 pour 100 de la demande, l'entreprise est-elle réaliste? Ses surplus, qui deviendront énormes d'ici quelques années si de nouveaux marchés internes et externes ne viennent à sa rescousse, risquent-ils d'affecter sa santé financière?

Ces questions sont d'autant plus pertinentes qu'Hydro ne contrôle pas les conditions qui affectent la demande, sauf sur le marché domestique, où un effort de vente de sa part peut se traduire par une certaine augmentation de la consommation. Mais ce marché n'est pas élastique à l'infini.

Mais sur ce même marché, le gaz naturel est sur le point d'effectuer une ponction, cependant que les raffineurs de pétrole, déjà encombrés de surplus, n'entendent pas se retirer gratuitement de la course.

Dans un marché aussi capricieux, on comprend la prudence des dirigeants d'Hydro, aux prises avec une lourde dette à long terme et des installations qui risquent de tourner à vide, si le marché américain lui tourne le dos.

Si Hydro ne trouve rapidement de nouveaux débouchés stables, elle disposera en 1992 d'un surplus d'énergie qui équivaut à

trois fois ses ventes en 1981. L'écart est si énorme qu'il exige une révision radicale des projets, ce qui se produit présentement. Pour l'heure, la seule réponse d'Hydro à ce changement de conjoncture est d'accroître sa part du marché domestique en livrant une guerre plus serrée au mazout et en élargissant sa part du marché résidentiel. On mise aussi sur un changement de politique quant aux exportations, en souhaitant pouvoir fournir non plus uniquement des excédents aux Américains, mais aussi de l'énergie de base.

A ces mesures s'ajoute un programme de compressions de dépenses. Mais cela suffira-t-il pour conserver à la gigantesque entreprise son rôle de moteur de l'économie québécoise? Il est permis d'en douter. La dette est si énorme et si coûteuse qu'il faudra faire des prodiges d'économie pour maintenir un taux d'autofinancement à 30 pour 100, sans augmenter de façon insoutenable les tarifs.

Et encore, ce plan d'Hydro suppose une certaine croissance et un succès de vente auprès des clients américains. Si ces conditions ne se réalisent pas, si la croissance oscille autour de 2 pour 100 plutôt que la prévision de 3.7 pour 100, ce plan révisé d'Hydro sera une fois de plus vite périmé.

Tout comme les Mexicains ont connu un réveil brutal après avoir trop compté sur leur nouvelle industrie pétrolière, les Québécois risquent de cruelles désillusions, s'ils avaient refusé de voir la réalité en face.

Il reste qu'Hydro mise beaucoup sur l'élargissement du marché québécois pour se tirer d'embarras. C'est un pari douteux, compte tenu du ralentissement général. Une autre révision à la baisse n'étonnera personne.

le monde vu d'ici

Partie de plaisir à Val-David



paul lachance

Val-David a reçu, en fin de semaine, les 16 ministres des Affaires étrangères de l'OTAN. Dix heures de conversations "franches et cordiales", selon le seul porte-parole de la réunion, notre ministre MacEachen, qui n'ont pas donné plus que ce à quoi on devait d'ailleurs en attendre.

Un seul point chaud à redouter. Un accrochage sur le contentieux du gazoduc eurasiatique, la nouvelle source des tensions entre les membres de l'Alliance.

Or, semble-t-il, il n'en fut rien et, sans doute, pour bien des raisons, la principale découlant du fait que, la semaine dernière, le président Reagan s'est déclaré toujours intraitable sur le sujet. Donc, un motif suffisant pour ne pas gâter inutilement le "party".

La querelle mise en veilleuse, on s'est donc rabattu sur un sujet sur lequel l'unanimité ne faisait aucun doute: des "études" qui permettraient de réexaminer et réévaluer les relations économiques de l'Ouest avec le bloc soviétique. Une mesure dilatoire de tout repos pour retarder l'échéance des règlements de comptes, laisser le temps aplanir les choses et, surtout, espérer que les Américains finiront par mettre de l'eau dans leur vin.

En substance, les alliés sont déterminés à maintenir l'équilibre militaire entre l'Est et l'Ouest, à repenser dans la vision d'une politique globale et, en particulier aux chapitres du crédit et de l'énergie, l'ensemble des relations entre les deux blocs, de façon que l'Occident ne devienne pas dépendant de l'Union soviétique.

En somme, le "défi mondial" de Jean-Jacques Servan-Schreiber qui pose un dilemme fondamental, un dilemme que l'URSS a, depuis fort longtemps, placé sous son propre éclairage et dont elle tire un ragoutant profit.

JJSS écrivait, en 1980, que "si la technologie occidentale n'aide pas l'URSS à exploiter ses nappes pétrolières de Sibérie, Moscou sera de plus en plus poussé à une politique expansionniste dans le golfe Arabo-Persique pour couvrir ses besoins pétroliers". Et si nous aidons l'Union soviétique, dont la technologie pétrolière a vingt-cinq ans de retard, à devenir autonome sur le plan pétrolier, nous accroissons sa puissance et lui donnons les moyens de poursuivre sa politique hégémonique. Et étendons le dilemme au reste.

Que choisir? Les deux termes de l'alternative sont mauvais pour l'Occident, et pour le Tiers-monde. Car, si une théorie a été pulvérisée par les faits, au cours de la décennie écoulée, c'est bien celle qui voyait dans l'aide financière, économique et technologique apportée par l'Occident à l'URSS le moyen de rendre le communisme démocratique et pacifique. Et le tiers-monde sert de champ de bataille pour les blocs.

A quoi d'autre peuvent en conclure les "études" que la réunion de Val-David s'est proposée de commander? M. MacEachen a déclaré que les alliés ont décidé de faire réévaluer leurs relations économiques avec Moscou pour voir si elles sont vraiment profitables. Certes, le sont-elles, mais sur quel plan et, surtout, dans quelle priorité.

On réaffirme le besoin pour les pays occidentaux de garder une position militaire forte afin d'assurer leur sécurité et de faire un succès des négociations sur le désarmement.

Certes, doit-on se montrer soucieux des tensions à l'intérieur de l'OTAN. C'est ce que déclare M. Trudeau dans le New York Times Magazine de dimanche dernier. Et il ajoute: "Le danger provient de ce que du fait des difficultés économiques de l'Occident, les groupes d'intérêt sont devenus plus bruyants et essaient peut-être de pousser les gouvernements sur le chemin du conflit".

Mais c'est justement aux gouvernements de prévoir qu'au-delà de telles pressions subsistent des exigences sur la satisfaction desquelles repose la survie de la démocratie et que la somme des intérêts particuliers n'égalera jamais, en ce sens, celui du monde libre.

bloc-notes

Les dons à Centraide

Devant les méfaits de la récession économique, on se sent frappé d'impuissance. Cependant, ce que l'on peut faire dans l'immédiat, c'est de contribuer par une participation financière au soutien d'organismes dont la raison d'être est de soulager la misère humaine.

Centraide-Québec est un de ces organismes. Mais c'est un organisme d'un caractère particulier. Son rôle est de subventionner une série d'associations qui se portent au secours des plus démunis et des laissés-pour-compte de la société.

L'énumération de quelques associations qui soutient Centraide-Québec donne une idée de la variété de gens qui ont besoin d'assistance et de réconfort. Par exemple: Action-Chômage, plusieurs associations de familles monoparentales, plusieurs associations de personnes handicapées, le Centre de prévention du suicide, SOS Grossesse. On constate que la société moderne n'a pas encore apporté de solution à une multitude de problèmes qu'elle engendre.

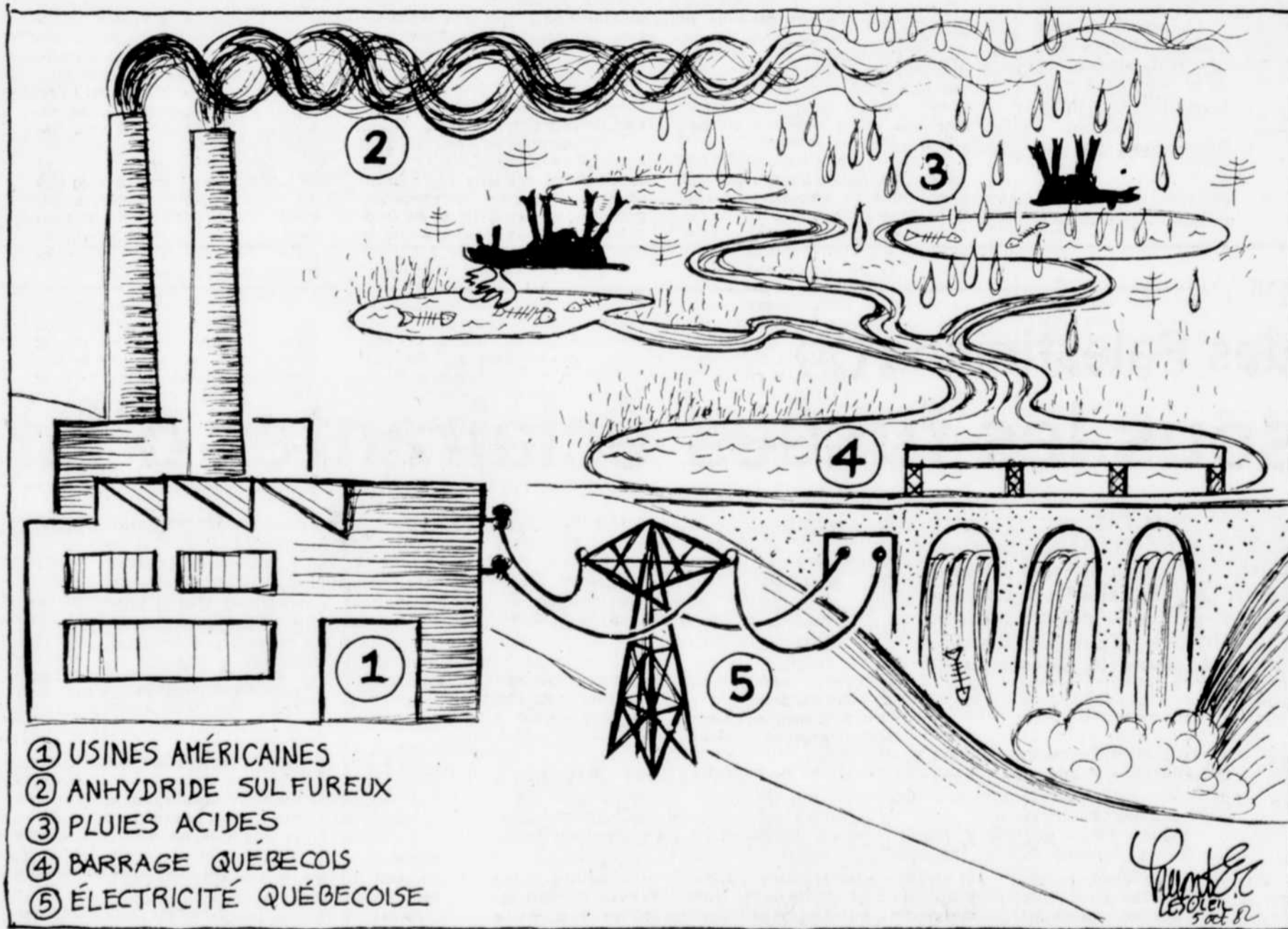
Centraide-Québec vise à recueillir cette année plus d'un million et demi de dollars. C'est un objectif qui doit être atteint à tout prix puisque déjà cet organisme central s'est engagé à fournir de l'aide à environ 89 organisations de la région. C'est de l'aide pour 100,000 bénéficiaires rappelait le président de Centraide, Yvan Caron.

Evidemment, les difficultés économiques ne frappent pas tout le monde de la même façon. Il y a des gens qui se tirent bien d'affaires. C'est à ceux-là que s'adresse Centraide: "Si vous pouvez donner, vous devez donner".

Le président de la campagne de financement, Paul Tardif, notait que les dons des Québécois ont été de beaucoup inférieurs à la moyenne canadienne, avec un per capita de \$1.70. C'est trois fois moins que la moyenne provinciale et deux fois moins que les régions de Montréal et de l'Outaouais. Faut-il croire que la population de la région de Québec a le sens de la serviabilité moins éveillé qu'ailleurs?

Certes, les pouvoirs publics sont chargés d'apporter des secours à ceux qui en ont besoin. Mais il reste des tâches que les gouvernements ne peuvent accomplir. C'est alors qu'interviennent des organismes comme Centraide. Leur rôle est indispensable. Il faut y songer lorsque les bénévoles solliciteront votre don.

Maréchal FRANCOEUR



- ① USINES AMÉRICAINES
- ② ANHYDRIDE SULFUREUX
- ③ PLUIES ACIDES
- ④ BARRAGE QUÉBÉCOIS
- ⑤ ÉLECTRICITÉ QUÉBÉCOISE

le point

Des Félix mais sans la relève



jacques dumais

Cette quatrième manifestation de remise des "Félix", dimanche, en l'honneur des artistes soi-disant les plus populaires du Québec ne doit laisser personne indifférent. La chanson est intimement liée à l'évolution sociale et culturelle d'un peuple. L'industrie qui la domine a incontestablement à générer des dividendes du fait que le Québécois demeure aussi l'un des plus gourmands consommateurs de disques sur le continent.

Le gala de l'ADISQ, comme à chaque année du reste, ne laisse cependant pas d'inquiéter pour l'avenir. C'est

moins la récession qui soulève des inquiétudes comme le peu de place laissée à la relève dans un marché aussi captif que le nôtre. On sent cette seule avidité de nos magnats pour une piastre rapidement gagnée à coups de blitz publicitaires autour de valeurs sûres. Hier, c'était Ginette Reno ou Diane Tell; aujourd'hui on assomme un vétéran comme Claude Dubois avec cinq "Félix", comme si le monde du spectacle et de la chanson lui appartenait en propre.

Dubois lui-même s'avouait gêné par tant d'honneurs. Trop c'est trop! Et c'est surtout injuste pour une relève qui végète dans l'obscurité de différentes régions déjà démunies parce que loin des dépisteurs montréalais.

Il y a plus dans le cas de Dubois. Celui-ci a, assurément, un grand talent mais pas davantage qu'il y a quelques an-

nées, avant son séjour au centre de désintoxication Le Portage. Producteurs et spécialistes du marketing ont manifestement mis le paquet sur un artiste qui, provisoirement, suscite l'admiration et la curiosité des foules parce qu'il a su brillamment quitter l'univers de la drogue.

Bien que sympathique, un tel engouement ne consolide en rien l'avenir de la chanson québécoise qui, comme on le constate avec le phénomène "Pied de poule", semble littéralement prise d'assaut par les gens de théâtre dont la créativité des dernières années au Québec s'avère tout à fait remarquable.

Où sont les chanteurs francophones québécois? Depuis la Chant'août de 1976, à Québec, que fait-on pour la relève qui savoure toujours sa seule découverte devenue star, Fabienne Thibault? Malgré l'avènement d'un gouvernement souverainiste, on a abu-

sivement négligé la chanson d'ici. Il n'y eut pas d'autre Chant'août qui devait pourtant se répéter annuellement. L'on semble se satisfaire du modeste Festival de la chanson de Granby. On n'a pas davantage développé ce prometteur réseau de boîtes à chansons. La politique québécoise de la chanson, tant promise depuis le début de la précédente décennie, on l'attend toujours...

Si l'industrie ne pense pas à l'avenir, si les municipalités ne songent qu'aux sports dans leurs loisirs socio culturels et si le ministère des Affaires culturelles continue de regarder le train passer, le gala de l'ADISQ survivra avant longtemps avec des talents anglo-saxons que les francophones courtisent par leurs stations de radio. La remise des Félix n'est-elle pas déjà modelée sur les "Juno Awards" du Canada anglais ou sur les "Emmy Awards" hollywoodiens?

LA PAGE DES LECTEURS

Ici et là

Demain l'Évangéline

Il m'apparaît évident que l'on devra remettre et que l'on remettra effectivement L'Évangéline sur pieds. Il n'est cependant pas certain que le journal fondé en 1887 par Valentin Landry puisse un jour être à nouveau le même, à la fois pour les Acadiens comme pour les partisans qui le réalisent chaque jour. Le seul quotidien francophone aura en effet acquis une force nouvelle de sa mort subite et, plutôt que d'avoir véritablement disparu, il aura prouvé la nécessité de son existence d'autrefois.

Il est bien possible que je me trompe et que jamais L'Évangéline ne renaisse. Dans ce cas, il nous faudra faire comme lorsque les grands de ce monde disparaissent et nous contenter du souvenir pour nous encourager à poursuivre nos

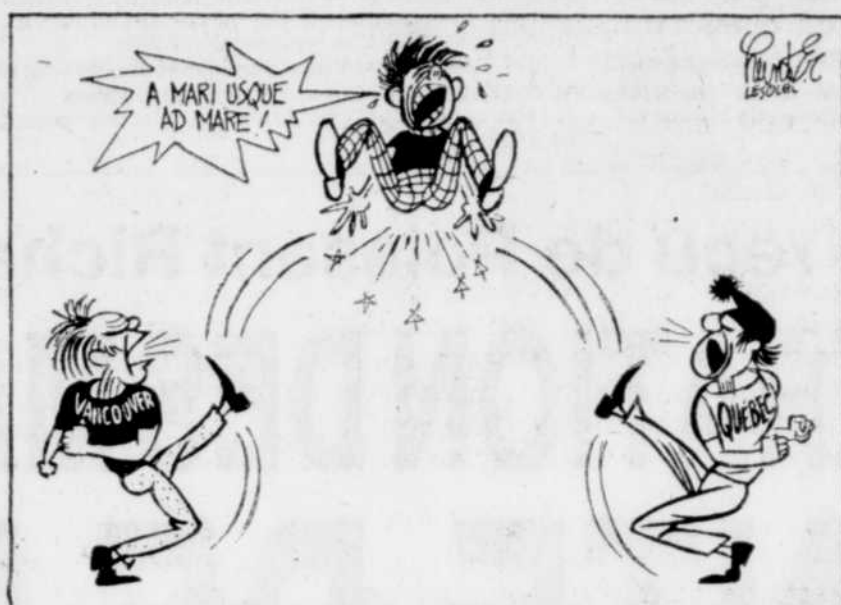
efforts et notre vie. Il faudra se rappeler que durant 95 ans, un groupe d'Acadiens, aidé à l'occasion par quelques francophones de l'extérieur, ont réussi tous ensemble à maintenir vivant un outil de culture et d'évolution mais qu'aujourd'hui, il nous faut vivre sans lui.

Par ailleurs, en supposant que L'Évangéline renaisse, il nous faudra obligatoirement accepter que le journal ne sera plus jamais le même. L'Évangéline est mort et celui qui prendra sa place sera peut-être un frère ou une sœur mais jamais ce qui avait vu le jour au siècle dernier et qui aura survécu durant 95 ans...

Bernard Bujold,
Ancien journaliste à L'Évangéline,
Moncton, N.-B.

Québec-Canada

Un immigré à perpétuité?



L'été dernier, j'ai fait un très beau voyage avec mon épouse et notre fille. Comme d'habitude, il a fallu que je sois leur interprète puisqu'elles ne savent ni parler ni comprendre l'anglais.

A Vancouver, j'ai été bouleversé par le nombre de fois que l'on entendait "Oh" quand, tout fier, je disais que nous étions du Québec. C'était comme si j'avais dit qu'on était porteurs d'une terrible maladie (la lèpre peut-être). Il faut dire que beaucoup de gens parlaient de leurs bons souvenirs du Québec.

A Winnipeg, en croisière sur la rivière Rouge, le capitaine distribuait des macarons du bateau. Ma fille et ma femme en ont eu. Cette dernière en voulait pour sa belle-sœur. J'ai eu de la difficulté à

rejoindre le capitaine. Je lui ai dit "Je n'aurai pas la paix tant que j'en aurai pas un autre". Il m'a répondu "Moi non plus, je n'aurai pas la paix" devant tout un groupe. Je lui ai dit "C'est pour une personne à Québec". Sur ce il m'a répondu "Oh, est-ce que M. Lévesque ne vient pas de là". Je voulais fondre.

Pour ma part, j'y ai goûté ici à Québec. Il y a cinq ans, aux soins intensifs, une jeune garde-malade m'a dit avec une telle haine, que je n'oublierai jamais: "Pourquoi parles-tu le français avec un accent comme cela?" Le lendemain, la bouffonne, une aide garde-malade, m'a garroché un masque d'oxygène sur la tête. Je les entendais rire.

Il y a trois ans, sur la table d'opération, j'ai dit à la garde ou au docteur qui suivait ma pression, que si elle ou il me parlait lentement, je comprendrais tout, étant Irlandais. "Est-ce que ça fait longtemps que vous êtes au pays?" J'ai répondu "Je suis né où est le complexe G". Elle a donc répondu, "Vous devriez dire, je suis Québécois" quelques secondes avant que je ne "parte pour la gloire". Il me semble voir la réaction si je me disais Québécois, même après cinq générations!

Desmond P. Frawley
Québec

Problème d'ordures

Je profite de l'occasion qui m'est fournie par le biais de cette chronique pour vous faire part de mon vif mécontentement envers la ville de Québec et particulièrement, le service de voirie publique section enlèvement des ordures ménagères.

Imaginez donc qu'un beau matin du mois de septembre, j'ai commis une "erreur" en déposant un sac d'ordures ménagères en dehors des jours réguliers de cueillette.

La réaction ne s'est pas fait attendre! Le lendemain, je recevais non pas un avertissement mais un avis d'infraction qui m'informait que mon sac était soumis à la cour municipale! Et savez-vous comment ils ont su que j'étais le "coupable"? Ils fouillent dans les

sacs ces messieurs! Quel travail agréable!

Etant résidant de Québec depuis seulement 4 mois, alors qu'au paravant je demeurais à Charlebourg et qu'un tel règlement n'existe pas, et ne connaissant pas cet autre règlement draconien de la ville de Québec, j'écope donc d'une amende que je ne crois pas méritée.

A l'autre bout, ces messieurs de la ville de Québec font preuve d'une intransigeance incroyable qui leur est bien caractéristique! Tous les moyens sont bons pour faire de l'argent... Les agents de stationnement, les ordures ménagères et quoi d'autre? Continuez votre zèle... il ne s'en fait pas de meilleur que vous dans le domaine!

Marc Lortie
Québec

Provinces à abolir...

Ce dont nous souffrons le plus semble être une inflation de notre administration. Pour réussir une débâcle économique, il faut 11 gouvernements, quelque 200 ministres et une armée de fonctionnaires. Ceci est maintenant évident.

Peut-être pourrions-nous réduire nos ambitions et nous contenter d'un seul gouvernement

en éliminant les gouvernements provinciaux. La scène politique s'en trouverait grandement simplifiée et la situation économique ne pourrait que s'en améliorer. Pensez donc à l'énorme économie de taxes dont nous pourrions alors bénéficier.

André T. Janosy
Montréal

Roman-savon familial

Je vous retourne, tout désechanté, une copie de votre roman-savon sur la famille Quirion (édition du samedi 25 septembre).

Votre attitude à l'égard de cette histoire (cf. M. Masson) est empreinte de parti "mal pris". Votre dernier article à sensation se veut un fier concurrent à votre pendant à Québec, le Journal de Québec.

Jean Bouchard
Neuville

Ne pas "singer" les autres

Le commentaire d'un vieux membre de la Société historique de Québec sur le 22^e Régiment (royal), paru le samedi 4 septembre, témoigne que plusieurs concitoyens n'ont pas encore compris qu'il est anormal pour un Canadien français de s'identifier à

une monarchie étrangère, fût-elle britannique.

Notre armée canadienne-française devrait avoir la fierté d'être elle-même plutôt que de "singer" les Britanniques.

Cela est vrai non seulement au

sujet de son appellation, mais aussi, et tout autant, pour l'uniforme de parade qu'elle porte. Tout ce que le 22^e Régiment (de Québec) gagne à "singer" les Britanniques, c'est d'être ridicule aux yeux du monde entier.

Pierre Landry, Québec

La crise

Consulter les encycliques

La crise économique et sociale mondiale, qui sévit présentement avant tout une crise morale. Les peuples et leurs dirigeants non seulement se sont éloignés de Dieu, mais ils ont mis au rancart ses commandements, ainsi que ceux de son Eglise. Les conséquences en sont aveuglement, confusion, cahots, violences et révolutions. La vie économique et sociale bâtie uniquement en fonction des biens matériels les a conduits au paganisme et au barbarisme.

Tant et aussi longtemps que les peuples seront dirigés par des chefs d'Etat à idéologie ou philosophie politico-sociale tel que le socialisme d'Etat, le communisme athée, le libéralisme économique (capitalisme) ou toute autre philosophie, qui ne repose pas sur les principes du christianisme, la situation mondiale, tout comme celle du Québec, ne peut que se dégrader pour ensuite s'effondrer comme un château de cartes. Le chômage et l'inflation sont les conséquences logiques de ces fameuses philosophies.

Comment redresser la situation? Tous les gouvernements

de notre planète, en particulier ceux du monde occidental, se posent la question. Les chefs de gouvernement déclarent à chacune de leur conférence de presse, qu'ils n'ont pas de solution miracle. Il n'y a à la rien de surprenant lorsqu'on connaît les philosophies économiques que les motifs. Mais lorsque le Comité épiscopal des affaires sociales de l'Assemblée des évêques du Québec, réuni à Montréal le 23 septembre 1982, déclare que les moyens de venir en aide aux victimes de la présente crise ne sont pas faciles à trouver, ce comité fait preuve d'une ignorance impardonnable. Les évêques du Québec ne savent-ils pas que depuis la révolution française de 1789, des papes de l'Eglise de Jésus-Christ (Léon XIII, Pie XI, Jean XXIII) ont publié les grandes encycliques sociales: Rerum Novarum, Quadragesimo-Annno, Mater et Magistra qui condamnent les philosophies socio-économiques ci-haut mentionnées. Ces encycliques proclament aussi les principes fondamentaux qui doivent gouverner toute activité en matière économique et sociale.

Ces encycliques consistaient à demander aux travailleurs du monde entier d'une part, et au monde patronal d'autre part, à s'organiser en associations professionnelles aux fins d'établir et réglementer conformément à la justice sociale chrétienne, les conditions de travail des membres de chacune des professions existantes en leur pays. D'autre part et parallèlement à l'organisation professionnelle, ces encycliques demandaient aux travailleurs de s'unir et mettre sur pied des associations économiques de toutes sortes (coopératives) afin de protéger leurs intérêts découlant des activités de production, de consommation et de services et afin de se donner les moyens de contrôler l'inflation.

Ces encycliques demandaient aux chefs d'Etat de ne pas s'ingérer dans la gouverne interne de ces associations, mais plutôt de les protéger car elles découlent du droit naturel de la personne. Tout comme les saints évangiles, ces encycliques sont aujourd'hui et seront toujours d'actualité.

Rarement avons-nous vu de-

puis un demi-siècle notre clergé se servir des moyens de communication sociale (radio, télévision) pour diffuser et proclamer la doctrine et les solutions contenues dans ces encycliques. Il semble que nous manquons de spécialistes pour traiter de ce sujet. Pourquoi n'avons-nous pas dans nos séminaires des cours de formation sur ces encycliques? Le département des sciences sociales de l'université Laval donne un cours restreint sur le coopératisme et n'a pas formé d'homme suffisamment compétent pour diriger la mise en place de ce système. Nous voyons aujourd'hui où l'ignorance des principes du coopératisme nous a conduits... à de malheureuses failles.

A moins que les chefs d'Etat comprennent que les solutions aux problèmes du chômage et de l'inflation se trouvent dans les grandes encycliques de l'Eglise catholique, la crise continuera à s'accroître et il ne pourra y avoir de paix industrielle et sociale nulle part.

René Harnegnies
Québec

Chasse et pêche

Les "polluants" de la Matane

Lettre adressée au journaliste Michel Corbeil

Dans votre article du 28 septembre dernier, intitulé "Assainissement des eaux à Matane", votre dernier paragraphe concluait: "...la future usine d'épuration servira à la protection faunique, la pollution locale empêchant jusqu'à un certain point le saumon de remonter la rivière, a-t-on indiqué la semaine dernière".

Ça m'a bien fait marrer, veuillez m'en excuser. Mais, voyez-vous, il est monté en 1980 près de 3,000 saumons par la passe migratoire du barrage Mathieu-D'A-mours, en plein cœur de Matane (un observatoire de migration y est aménagé, avis aux curieux!), et ce malgré la pêche "intensive" pratiquée en aval. En 1981, on estima la montaison passablement similaire, sans pouvoir cependant la chiffrer exactement car on avait décidé soudainement que le décompte des saumons sur la rivière Matane n'était plus indispensable, d'où l'élimination de l'argent qui y était consacré.

Tout ceci pour dire que la pollution domestique de la rivière Matane ne semble pas affecter le saumon autant qu'on le prétend, ce dernier remontant chaque année en grand nombre pour la reproduction.

A mon avis, "l'assainissement" de la Matane pour "protéger le saumon" devrait bien plus passer par "l'épuration" de cette race d'individus qui "dévorent" chaque année leurs filets dans la rivière ou son embouchure, accidentellement ou non, et qui "diffusent" le fruit de cette "pollution" sur le marché noir, "contaminant" ainsi une activité des plus saines pour l'économie de la région.

Je suis bien d'accord pour doter la Matane d'une usine d'épuration des eaux usées, surtout dans la perspective d'une éventuelle papeterie. Mais de grâce qu'on arrête d'appâter le saumon

à toutes les sauces (!) qu'on commence donc par empêcher les bulldozers d'Énergie et Ressources de patauger dans les fosses durant la fraie et qu'on finisse enfin par adopter une attitude plus sérieuse face au braconnage, aux pêches

Les méfaits de la duhaimette

En l'espace de quelques années, le territoire faunique de la province de Québec, renommé pour sa grande richesse, est devenu, grâce à l'incompétence de Yves Duhaime, ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, lors du déclouage en 1977 et aujourd'hui ministre de l'Énergie et des Ressources, de qui dépend la gestion des terrains de la Couronne, une

Excursion décevante

(Lettre adressée au ministre Guy Chevrette, du Loisir, de la Chasse et de la Pêche)

Suite à une publicité bien orchestrée et des reportages très encourageants, j'avais, en date de février 1982, réservé pour un séjour de cinq jours avec trois compagnons, MM. Paul Bovo, Julien Demers et Jacques Deschênes, au club Chambeaux pour participer à une excursion de chasse et pêche.

Nous en sommes revenus tout simplement découragés et avec l'intention de ne plus y retourner compte tenu de la piètre qualité du service et des accommodations.

Le dépliant publicitaire promettait un séjour des plus intéressants dans un coin de pays extraordinaire, avec des accommodations très confortables et un personnel expérimenté en ce qui a trait aux guides, de même que des cuisiniers pour faire la nourriture.

Notre enchantement s'est arrêté là.

accidentelles, à l'exploitation forestière, aux travaux routiers, etc., le long de la rivière Matane.

Veuillez croire, monsieur Corbeil, que mes propos ne veulent dénigrer en aucune façon votre excellent travail, mais visent plutôt

à nos lecteurs

à mettre en garde vos futurs "indicateurs". Je veille et je compte bien mettre ma liberté d'expression au service d'une information adéquate de la population.

Jean-Pierre Fillion,
Rimouski-Est

Rejetant du revers de la main les solutions envisagées par les experts dans le domaine des clubs privés, il a, du jour au lendemain, fait disparaître tous ces clubs pour former ses fameuses ZEC, solution

Pour ces motifs, je crois qu'il est essentiel en votre qualité de ministre, de faire une enquête sur la situation, si l'on tient compte qu'il nous en a coûté quelque \$1,800 chacun en dépenses, dont \$1,499 chacun au club Chambeaux. Nous croyons et vous soumettons que cet état de fait est totalement inadmissible et ne correspond sûrement pas à ce que l'on annonçait sur ce club.

Pierre Hogue
Montréal

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions devront être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs de même que du numéro de téléphone. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées. Le Soleil, 390, rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6

La religion

Bonheur à genoux

J'ai reçu l'invitation d'une personne amie de me rendre avec mon épouse, dimanche le 26 septembre, à la belle église de la paroisse Saint-Coeur-de-Marie, 550 Grande-Allée, pour assister à la grand-messe de 10h où j'aurais, dit-elle, une surprise chrétienne très agréable. En effet, quelle belle et grande surprise ce fut pour nous de voir que la sainte communion se donne régulièrement aux fidèles agenouillés devant la sainte table.

Le père-curé célébrant, eudiste, allant de gauche à droite distribuait très dignement le corps sacré du Christ Jésus à au moins la moitié de l'assistance. L'autre moitié, debout derrière la sainte table recevait également la sainte communion dans la main. A chacun son choix.

En outre, il y eut du chant magnifique de Mendelssohn, du grégorien et autres qui aurait séduit même les anges. Quelle belle chorale.

J'invite donc les gens qui, assoiffés comme moi du désir de recevoir Jésus Hostie à genoux à la table sainte (établie pour cela), de se rendre à ce magnifique temple où les Pères Eudistes exercent le service pastoral.

A moins que... dans chacune de nos paroisses les pasteurs veuillent bien respecter la liberté de chacun et avertir les gens qui, tel est leur bon désir, ils n'ont qu'à s'approcher de la table sainte où eux, prêtres, se feront un devoir de satisfaire les chrétiens désireux de cette manière d'agir, à titre de chrétiens adorateurs de Jésus Hostie.

Ceux qui le veulent continueront quand même de communier debout en arrière de la sainte table. Il sera étonnant de voir le nombre de chrétiens agenouillés adorateurs.

A coup sûr, avec ces actes d'humilité et d'adoration, nous verrons rapidement s'estomper les grèves, les divorces, la violence, l'impunité, et tout ce qui nous rend vraiment malheureux et inquiets.

Tant que l'orgueil humain empêchera l'homme de s'agenouiller devant son Dieu, les malédictions pleuvront.

Merci au journal LE SOLEIL de m'avoir permis de défendre la liberté de la sainte communion à genoux.

Mme Lorette B. Chassé
Place Vanier

Pharisaïsme douteux

(Lettre adressée à l'abbé Guy Frenette, de Sainte-Marie de Beauce au sujet d'une émission télévisée, le 27 septembre.)

Comme je n'ai pas, ainsi que le reste des fidèles de l'Eglise catholique diocésaine, du temps d'attente pour répondre à votre accusation de pharisaïsme contre les catholiques défenseurs de l'école confessionnelle, je me dois de vous dire ma douleur d'entendre un pasteur médire ou calomnier le troupeau des brebis du Christ.

Au risque de vous révéler un secret, voici, je crois, la grande motivation de ces défenseurs de

l'école confessionnelle: une recherche d'enseignements évangéliques authentiques.

Quand vous nous aurez chassés des écoles et des églises, qui y demeurera? Qui paiera vos salaires? Qui entretiendra les temples? Qui restera pour écouter les "moments de réflexion" anti-pharisaïques et qui élèvera des enfants non éduqués "sexologiquement" pour que vous les instruisiez des énoncés d'une certaine "bogomilophilie"?

Thérèse et Robert Boily
Sillery

R. Carrier
Beauport

L'absence de guerre civile distingue le Canada des E.-U.



richard daignault
à Ottawa

Le Canada moderne est né d'un accord entre deux peuples, entre quatre provinces, en 1867, et non d'une révolution sanglante comme aux Etats-Unis, entre monarchistes et républicains.

Aucune guerre civile n'a déchiré le pays et fait des millions de morts, comme ce fut le cas aux Etats-Unis en 1860.

C'est là une des principales différences, d'ailleurs, entre les Etats-Unis et le Canada.

Les Américains ont coupé leurs liens avec leur passé pour bâtir une nouvelle société. Les Canadiens sont restés fidèles à leurs liens avec l'Europe. Le symbole du roi de France, la fleur de lis, orne le drapeau du Québec et l'Union Jack celui de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et de Terre-Neuve. La reine d'Angleterre est toujours la reine du Canada.

Est-ce à cause du fait que les Canadiens ne se sont jamais fait la guerre qu'ils demeurent aussi différents les uns des autres et qu'ils sont moins unis autour d'une même constitution?

C'est ce que semble dire Pierre Trudeau, le premier ministre du Canada, dans une entrevue publiée en fin de semaine dans le magazine du quotidien le plus prestigieux du monde, "The New York Times".

C'est le chroniqueur du "Times" à Washington, James Reston, qui interrogeait le premier ministre.

Voici la question qui a provoqué la réponse, quelque peu étonnante, de Trudeau:

Reston: "J'ai l'impression que lorsque nous commençons à contrôler le mouvement pour donner plus de droits aux Etats, vous au Canada avez perdu le contrôle (sur les provinces)."

"Et cela me semble bizarre, parce que nous avons eu à faire face à ce gros facteur de division qu'est l'élément de la race..."

"Mais depuis, nous avons vu Lévesque, qui, je dois le dire, a fait frissonner quelques-uns d'entre nous."

Trudeau: "Bien, votre diagnostic est juste... Cela est tout à l'honneur du peuple américain et de ses institutions qu'ils voient la constitution comme étant une chose vivante... Les lignes directrices de votre constitution ont été forgées dans le sang et ont été implantées chez les Américains de toutes les générations."

"Au Canada, cela n'est pas arrivé. Et je pense que nous en payons le prix."

"Je crois qu'il y a moyen de résoudre le problème. Je pense, que dis-je, je crois que dans le sein de la plupart des Canadiens on croit plus au pays qu'en une région particulière ou une province." (Le premier ministre rappelle la victoire du NON au référendum.)

Reston: "Diriez-vous que les continentalistes l'emportent sur les gens favorables aux droits des Etats (provinces)?"

Trudeau: "Il est sûr que depuis le milieu des années 70, la tendance est entièrement dans la direction de ceux qui réclament des droits accrus"

pour les Etats (provinces)... C'est la perception de cette tendance et la crainte de ce qui pourrait s'ensuivre qui ont décidé notre gouvernement et notre parti de s'affirmer partisans de l'unité du Canada et d'éprouver (la réaction du) peuple en rapatriant la constitution.

"Nous avons dit: nous marcherons unilatéralement si nécessaire et nous mettrons le peuple au défi de dire s'il faut briser le pays parce que le gouvernement rapatrie la constitution sans le consentement des provinces..."

Je me demande comment les Américains pourront par de telles réponses comprendre ce qui s'est passé lors de la querelle constitutionnelle autour du rapatriement.

En aucun temps le peuple canadien fut-il impliqué dans ces choix. Aucun référendum n'a été tenu au Canada et toute l'opération s'est déroulée dans les hautes sphères parlementaires et judiciaires.

Tout cela s'est passé dans les hautes sphères, hors de la portée du peuple.

Pas surprenant que les Canadiens n'ont que de vagues sentiments concernant leur constitution. Combien la connaissent? Car ni en 1867 ni en 1982 ont-ils été appelés à se prononcer sur elle.

Ici c'est la tradition coloniale et monarchique qui continue de prévaloir en politique fédérale.

Pas surprenant qu'il n'y ait pas de pensée commune.



M. Pierre Elliott TRUDEAU

Education: Paris et Québec vont renforcer les liens

MONTREAL (PC) — La France et le Québec entendent poursuivre et approfondir leur coopération en matière d'éducation. Ils veulent toutefois en assouplir les mécanismes afin de la rendre plus efficace.

C'est ce qu'ont affirmé hier dans un communiqué commun, les ministres de l'Éducation des deux gouvernements, MM. Alain Savary et Camille Laurin.

M. Savary était au Québec depuis jeudi dernier à l'invitation officielle de son homologue québécois. Il rentre aujourd'hui à Paris après de nombreuses séances de travail sur la coopération entre la France et le Québec et diverses visites dans des institutions d'enseignement.

Tel que reçu de Poissant Richard, agent de la banque

FEDERATION DES MAGASINS COOP

VENTE DE FAILLITE

700 000 \$ D'INVENTAIRE DE MARQUES CONNUES
VENDUES A L'UNITE OU A LA CAISSE • OUVERT AU PUBLIC

A DES RABAIS DE

25% à 50%

SUR TOUTE LA MARCHANDISE

ÉPICERIE • CONSERVES • PRODUITS SURGELÉS • VIANDES • FRUITS • LÉGUMES (EN CONSERVE) • SAUMON • SOUPES • HUILES • PRODUITS LAITIERS • JUS • FROMAGES • THÉ, CAFÉ, ÉPICES • POUDINGS • FARINE • SEL • DESERTS • MIEL • CÉRÉALES (KELLOGG'S) • PRODUITS PHARMACEUTIQUES • PAPIER • NOURRITURE POUR ANIMAUX • PRODUITS POUR LA PEAU, ETC. • RIZ • MÉLANGES A GÂTEAUX • APPAREILS ÉLECTRIQUES • SAUCES

BATTERIES DE CUISINE • JOUETS • FILMS • MOULES A GÂTEAUX • NOURRITURE POUR BÉBÉS (GERBER, PABLUM) • AYLNER - LIBBY'S: TOMATES, CAROTTES, BETTERAVES, POIS, PRUNES, OLIVES, ANANAS, PATATES EN PURÉE, MARINADES, BEURRE D'ARACHIDES, CONFITURES.

MARQUES CONNUES: KLEENEX, KRAFT, KELLOGG'S, SANKA, MAXWELL HOUSE, CAMPBELL, LIPTON, HEINZ, PARKAY, MONARCH, BLUE BONNETT, BETTY CROCKER, DUNCAN HINES, ROBIN HOOD, DR. BALLARD, PURINA, GAINES, CLAIROL, COLGATE, VIAU, PEPSODENT, PERRIER, BRECK, HELEN CURTIS, NIVA, WEAREVER, SIFTO, CASHMERE, ETC.

LA VENTE DEBUTE MERCREDI LE 6 OCTOBRE A 9H

Heures d'ouverture: lundi au mercredi, samedi, 9h à 17h30; jeudi et vendredi, 9h à 21h

ENDROIT: FEDERATION DES MAGASINS COOP (ENTREPOT)

260, PARADIS (DUBERGER)

1re lumière de circulation à gauche, après Le Jardin du Repos (nouveau cimetière St-Charles), sur le boul. Hamel.

VENTE CONDUITE PAR MAYNARD'S - 681-0676 - Visa-MasterCard acceptées

la Baie
Correction

Veillez prendre note de la correction suivante, à apporter au cahier publicitaire Le Jour de la Baie, publié par la Baie et encarté dans le Soleil, le 5 octobre 1982.

Page 18, article 6: calculatrice programmable Canon F-73P. Cet article n'est pas disponible pour le moment, mais les commandes sont acceptées avec plaisir dès maintenant.

Nous nous excusons des incon vénients que ce délai pourrait causer.

Woolco
CORRECTION

Il s'est glissé une erreur dans notre annonce parue le samedi 2 octobre, en page A-14 de ce journal. Vous auriez dû lire:

ISOLANT CELLULOSIQUE

Sac de 30 lb

PRIX SPECIAL 6,77\$

Toutes nos excuses pour cette erreur.

LES GRANDS MAGASINS Woolco

BIENTÔT
Coca-Cola

6
bouteilles
750 mL
ch. 169
la caisse
plus consigne

Votez annonce SPÉCIAL OFFERT, mercredi le 6 oct.

la Baie
Corrections

Veillez prendre note des corrections suivantes, à apporter au cahier publicitaire "Le Jour de la Baie" publié par la Baie et encarté dans le Soleil le 5 octobre 1982.

Page 3, article 2: Gants en cuir de style classique. Disponibles en noir, brun, gris ou bourgogne seulement.

Page 13, article 1: Jardinier en laiton. L'article ne sera pas disponible avant le 10 octobre, mais les commandes sont acceptées avec plaisir dès maintenant.

Page 13: Tous les articles offerts dans cette page sont disponibles au rayon de la quincaillerie des Galeries de la Capitale, le magasin la Baie de Place Laurier n'ayant pas de rayon de quincaillerie.

Page 16, articles 9 et 10: Parures de lit Marseilles de Caldwell, éardons toutes grandeurs, et ensembles de draps, grandeur "Queen". Cette marchandise ne sera pas disponible avant la fin d'octobre, mais les commandes sont acceptées dès maintenant.

Page 18, article 7: Calculatrice imprimante portative Canon P21D111. La photo publiée ne représente pas l'article offert.

Nous nous excusons de ces erreurs.